

VOIR DIRE

NUMÉRO 81
JANVIER-FÉVRIER 1997
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



**Lise Thibault,
ex-présidente de l'OPHQ,
nommée première
Lieutenant-Gouverneure
du Québec**

12 décembre 1996



**Colloque de l'Après-Sommet du CQDA,
un événement qui arrive à grands pas**

mars 1997

(à lire en page éditoriale)

Toutes nos félicitations!

**Centre Notre-Dame-de-
Fatima proclamé meilleur
camp au Québec pour
l'année 1996**



28 novembre 1996



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, rue Ahmerst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

veut souligner le dévouement

exceptionnel

de Madame Lise Paquin

à la cause du sous-titrage codé.



VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste
 Monique Therrien
correctrice
 Anna Sabelli
infographe
 Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Claude Moreau
Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Jacques Dufresne
Jacinthe Auger	Guy Fredette
Gilles Boucher	Yann Lacroix
Yvon Mantha	

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Extrait de l'allocution de Denis Lazure, p.-d.g. de l'OPHQ - 7 décembre 1996	6
Lise Thibault, première Lieutenant-Gouverneur	6
Services régionaux d'interprétariat	7
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	8
Séance de sensibilisation	8
Sceau d'excellence pour Notre-Dame de Fatima	9
Des nouvelles du SIVET	10 et 11
Retraite de Lise Paquin de Radio-Canada	11
Soirée à « L'Eau bénite »	12
Fondation de la surdité de Montréal : quelques réalisations..	13
Institut des Sourds de Charlesbourg : nouveau guide	13
Pages d'histoire de l'Institution des Sourds-Muets	14 et 15
La communauté sourde rend hommage à Julie-Elaine Roy ...	16
Santé naturelle avec Marie-Hélène Boulanger	17
AIM-CROIT : Événement conférence emploi-sourd	18 et 19
Cinéphote S enr. : la photographie, c'est sa profession	20
Les ateliers sur la recherche d'emploi	21
95e anniversaire de fondation du CLSM	22
Fête de Noël de l'Association des Sourds de l'Estrie	23
Super spectacle LSQ	23
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	24
Chasse et Pêche : tournoi de pêche	25 et 26
Décès, naissances, etc	26

PAGE COUVERTURE :

Photo du haut : Lise Thibault, ancienne présidente et directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec est nommée première Lieutenant Gouverneur du Québec le 12 décembre 1996.

Photo du bas : Le 28 novembre 1996, au nom du Centre Notre-Dame-de-Fatima, Benoît Lorrain et Luc Dorion recevaient la plaque « Prix d'excellence en développement » remis par l'Association des camps du Québec.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
 Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper « Cochon braisé », etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher	Mario Ranger	Daniel Péladeau	Azarias Vézina	Guy Fredette
Roland Aubry	André Weir	Jean-Guy Beaulieu	Denis Paquette	Maurice Livernois
Roland Bolduc	Maurice Baribeau	Sylvie Jeansonne	Gilles Gravel	André Leboeuf
Jacques Gravel	Jacqueline Lavoie	Fernand Hébert	Andrée Boucher	Réjeanne Livernois
Normand Lapalme				



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
 B.P. 114, Succursale «R»
 Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ROLAND AUBRY
 PRÉSIDENT 1996-97

Éditorial

Le Sommet de la déficience auditive, dix ans plus tard

Les initiés se souviendront certainement du Sommet Québécois de la déficience auditive qui a eu lieu en février 1986. À cette occasion, était tenu à Montréal le plus important Sommet sur la déficience auditive jamais organisé au Québec. Plus de sept cents personnes s'étaient déplacées : les représentants des associations concernées par la déficience auditive, les professionnels de la santé, les délégués des ministères du gouvernement québécois, les intervenants du milieu scolaire et des centres de réadaptation. Le but : faire le point sur la situation des personnes québécoises vivant avec une surdité.



Gilles
Boucher

Le Sommet de 1986 avait accouché de 92 résolutions qui ont été réparties en 8 thèmes distincts : services éducatifs, travail, communication, adaptation et réadaptation, culture, loisirs et vie associative, prévention-diagnostic-traitement et soutien aux familles. De ces 8 thèmes résumons les principales lignes des recommandations qui avaient été retenues :

Les services éducatifs : On recommandait que le ministère de l'Éducation fasse des évaluations périodiques des apprentissages et du degré de satisfaction des déficients auditifs dans leur milieu scolaire et qu'il engage plus de sourds pour faire l'enseignement aux sourds afin de faciliter la communication. Également, quel que soit le mode de communication que choisira le déficient auditif pour son éducation, on devait lui donner le choix d'apprendre aussi la LSQ ;

Le travail : On recommandait qu'il y ait dans chaque région du Québec des cours de formation professionnelle et des cours de formation à l'emploi adaptés pour les déficients auditifs ou qu'on ouvre les cours réguliers avec l'aide d'un interprète. Les examens écrits pré-embauche devaient être simplifiés afin de les rendre plus accessibles aux sourds ;

La communication : Il était recommandé d'augmenter le nombre des émissions télévisées sous-titrées. On spécifiait également que des écrans lumineux dans les gares, les aéroports, les salles d'attente des urgences, cliniques externes et hôpitaux soient adaptés aux sourds et aux malentendants ;

Adaptation et réadaptation : Il était recommandé d'améliorer les services et le soutien apportés aux sourds-aveugles et aux personnes qui les ont en charge. Les aides auditives devaient être attribuées gratuitement à tout déficient auditif qui en a besoin et qui en fait la demande, et ce, sans limite d'âge ;

La culture : On recommandait que lors d'émissions de télévision sous-titrées les déficients auditifs aient leur mot à dire quant au choix de ces émissions. Plus loin on soulignait que le Théâtre Visuel des Sourds et tout autre groupe d'expression de la culture sourde puissent faire la promotion des sourds, et que le ministère des Affaires culturelles leur accorde les subventions nécessaires ;

Les loisirs et vie associative : Dans ce dossier, il était recommandé que les budgets alloués aux déficients auditifs soient augmentés. Il était aussi recommandé que le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) demeure provincialement le défenseur des droits des déficients auditifs et leur porte-parole officiel et qu'il puisse toujours compter sur un personnel permanent qualifié ;

La prévention-diagnostic-traitement : On recommandait aux professionnels de la santé de faire du dépistage précoce de la déficience auditive par des examens obligatoires aux nouveau-nés. Les parents devaient aussi être sensibilisés sur les facteurs de risque causant la surdité. Les usines et les milieux de travail bruyants devaient également faire subir des examens audiologiques réguliers à leurs employés ;

Le soutien aux familles : Il était recommandé que le gouvernement soit conséquent dans l'allocation de ses budgets aux familles ayant un déficient auditif. On suggérait aussi qu'il s'établisse une coopération entre les sourds adultes, les parents et les intervenants afin que chacun puisse bénéficier de l'expérience et des connaissances de l'autre.

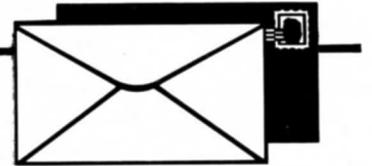
Aujourd'hui, dix ans plus tard, qu'en est-il de tout cela ? Plusieurs soutiendront, et avec raison, que certains dossiers n'ont guère évolué. Faute de fonds, nous n'avons pu faire un suivi sérieux des dossiers comme nous l'aurions souhaité. Nos gouvernements nous encouragent à se prendre en main, mais qu'on accorde aux associations les budgets nécessaires afin que leurs énergies ne soient pas toutes prises par la recherche de fonds pour faire leur promotion.

**Qu'on accorde
aux associations
les budgets
nécessaires afin
que leurs
énergies ne
soient pas
toutes prises par
la recherche de
fonds pour faire
leur promotion.**

Et c'est pourquoi, à l'occasion du 10^e anniversaire de ce grand rassemblement, le CQDA, les leaders sourds, les associations et organismes membres et les différents intervenants ont voulu se pencher avec une attention soutenue sur chaque recommandation émise en 1986 afin d'en analyser l'impact réel sur la communauté sourde et malentendante.

Nous souhaitons que ce colloque de l'Après-Sommet constitue une suite logique de toutes les interventions en matière de surdité effectuées aux cours des dernières années. La sensibilisation entreprise en 1986 doit se poursuivre avec une réflexion profonde sur les acquis, sur les revendications à venir et sur les besoins réels des personnes sourdes et malentendantes. La reconnaissance sociale de ces personnes passe d'abord par l'amélioration de leurs conditions de vie et nous croyons que le colloque de l'Après-Sommet sera un moment privilégié pour faire le point, reconnaître les acquis et regarder loin devant soi vers un avenir meilleur.

La parole est aux lecteurs



M. Arthur LEBLANC, Voir Dire

Bonjour,

Je viens de recevoir Voir Dire de novembre et décembre 1996. J'ai alors eu la surprise d'y apprendre des nouvelles très inédites face à la vente du Centre 7400 ou de l'acquisition possible du Centre 7400 par la communauté sourde pour, peut-être, la modique somme de 1 \$... suite à une rencontre de M. Robert Longtin et moi-même à une réunion du CQDA du 14 septembre 1996 dont le compte rendu est publié par M. Yvon Mantha en page 6 de votre revue.

J'aimerais faire les ajustements qui s'imposent en faisant publier cet article dans votre prochain Voir Dire qui s'intitule: «Pour corriger un compte rendu...». Merci de votre attention!

Gérard BERNATCHEZ, c.s.v.

Pour corriger un compte rendu publié par le CQDA et paru dans Voir Dire de novembre-décembre 1996, intitulé: «Projet d'acquisition du Centre 7400, anciennement l'Institution des Sourds-Muets de Montréal»

Le 14 septembre 1996, le conseil d'administration du Centre québécois de la déficience auditive invitait M. Robert Longtin et moi-même à leur réunion ponctuelle.

Nous nous sommes présentés comme membres de la table de réflexion «Sourds». Notre mandat consistait à mieux cerner les besoins des sourds, à évaluer nos engagements comme communauté dans l'oeuvre des sourds en terre canadienne, tenant compte de notre mission, des effectifs en personnel et des argents disponibles pour en assurer le maintien. Il est clair que la table de réflexion «Sourds» n'a donc jamais eu comme tâche de négocier la vente du Centre 7400.

Le rôle éventuel que nous avons est de restituer, s'il y a lieu, la mission des clercs de Saint-Viateur concernant le monde de la surdit .

De lire et de dire que le Centre 7400 est à vendre... que quatre grandes maisons doivent fermer dans la province... que l'acquisition du Centre 7400 par des sourds pour la modique somme de 1 \$ est sur le point de se faire... tout cela est faux et fait partie de rumeurs ou de mauvaises interprétations.

Notre table de réflexion s'efforce de prendre connaissance des besoins exprimés par les sourds ou ses représentants, elle étudie actuellement des documents présentés par un comité ad hoc de la Maison des Sourds et du Centre Roland-Major.

Pour le moment, nous n'avons formulé aucune proposition au conseil provincial du Canada qui laisserait place à une demande de vente du Centre 7400 ou un don à effectuer à la communauté sourde. Il n'est pas dit non plus que nous ne présenterons rien qui fasse une place plus grande aux personnes sourdes si nous décidons de continuer d'oeuvrer avec eux.

Ce qui sera présenté par notre table de réflexion en terme de propositions et d'engagements à privilégier le sera auprès du conseil provincial pour être acheminé aux états généraux de l'été 1997. C'est à ce moment que la communauté prendra des décisions.

Notre but en se rendant le 14 septembre à l'assemblée du CQDA était de connaître les besoins de cet organisme (premier point à l'ordre du jour) et de faire le point sur les rumeurs face au Centre 7400 (notre deuxième point à l'ordre du jour).

Par le présent texte, j'espère avoir corrigé des erreurs d'interprétation qui ont pu se glisser dans le compte rendu du secrétaire du CQDA et le texte de M. Yvon Mantha intitulé «Projet d'acquisition du Centre 7400, anciennement l'Institution des Sourds-Muets de Montréal» publié dans Voir Dire de novembre-décembre 1996. ■

Gérard BERNATCHEZ, c.s.v.

Services d'interprétariat pour les personnes sourdes ou malentendantes disponibles dans le Bas-Saint-Laurent

Les personnes sourdes et malentendantes du Bas-Saint-Laurent ont maintenant accès à des services d'interprétariat à cause d'une entente de partenariat conclue entre la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et le Service régional d'interprétariat de Québec (SRIQ).

La Régie régionale du Bas-Saint-Laurent consacre un budget annuel de 35 248 \$ pour offrir ces services d'interprétariat qui sont disponibles vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine dans chaque MRC et ce, depuis le 3 juin dernier. C'est le Service régional d'interprétariat de Québec qui a la responsabilité de gestion de ce service, via une entente de partenariat signée entre la Régie régionale du Bas-Saint-Laurent et le SRIQ et qui met à la disposition des personnes sourdes ou malentendantes trois interprètes gestuels et trois interprètes oraux qualifiés qui assurent les services d'interprétariat.

Les régies régionales se sont vu confier la gestion du programme d'accès à des services d'interprétariat aux personnes sourdes ou malentendantes de leur territoire conformément aux orientations ministérielles prises à l'endroit des personnes

handicapées physiques présentant une déficience auditive. Ces services étaient gérés dans le passé par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Les personnes sourdes ou malentendantes du territoire n'ont qu'à rejoindre le Service régional d'interprétariat de Québec en composant le 1-800-268-1037 (ATS) pour obtenir le service d'interprétariat dans leur localité. ■

Source: Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent / Suzie Brisson, technicienne en information.

Déménagement du bureau régional de l'Office des personnes handicapées du Québec

Veillez prendre note que le bureau régional de Montréal est déménagé depuis le 16 décembre dernier au:

600, rue Fullum, bureau 5.6
Montréal (Québec) H2K 3L6

Tél. et ATS: (514) 873-3905 / Télécop.: (514) 873-4299
Sans frais 1-888- 873-3905 ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Yves Rodrigues, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Raymond Vallières, directeur des loisirs
Nancy Heatherington, directrice
Sylvie Champagne, directrice

**Extrait de l'allocution prononcée par
M. Denis Lazure, président-directeur
général de l'Office des personnes
handicapées du Québec lors de la réunion
du conseil d'administration du CQDA,
tenue le 7 décembre dernier à l'IRD**

M. Denis Lazure a expliqué que les organismes de personnes sourdes et malentendantes ont raison de se réjouir puisque depuis quelques mois les régies régionales ont injecté des sommes importantes dans les services d'interprétariat. Il explique toutefois que les régies de l'Estrie et de la Mauricie-Bois-Franc se font encore tirer l'oreille et que les intervenants sourds et malentendantes de ces milieux doivent exercer des pressions.

Pour sa part, il se dit très satisfait de la première *Semaine québécoise des personnes handicapées* et promet que celle de l'année 1997 aura plus d'envergure que celle de 1996. Le thème de cette année «Mon droit au travail» constitue une priorité pour M. Lazure et ce, depuis sa nomination à l'OPHQ en février dernier. Il ajoute que l'OPHQ prévoit améliorer l'employabilité de trois manières : le Plan d'embauche, Le Contrat d'Intégration au travail (CIT) et le Centre de travail adapté (CTA).

Le plan d'embauche ne fonctionne pas très bien et devra être modifié. Le CIT a vu son budget doubler en 1995-1996 ce qui a permis d'ajouter 1 000 places au projet et le ministère de Mme Harel injectera de nouveaux fonds entre janvier et avril prochain, ce qui créera 300 nouveaux emplois. Quant aux CTA, qui seront désormais administrés régionalement, ils n'ont pas augmenté



DENIS LAZURE

depuis onze ans. Un grand rattrapage est à faire dans ce dossier. Mille cinquante emplois devraient être créés en CTA au cours des trois prochaines années. De plus, l'OPHQ a suggéré aux CTA d'inclure des personnes handicapées et des représentants d'organismes de personnes handicapées sur leur conseil d'administration.

Il conclut en disant qu'il est important que tous les organismes de personnes sourdes et malentendantes exercent des pressions auprès des différents intervenants en emploi.

À la question de M. Boucher concernant le sous-titrage, M. Lazure annonce que le RQST recevra bientôt une bonne nouvelle concernant son financement. Il ajoute que c'est une bataille plus difficile à mener auprès des gouvernements et que les organismes et l'OPHQ doivent continuer à se battre.

Concernant les coupures dans le programme d'aides techniques, M. Lazure dit que l'OPHQ a fait part au gouvernement de sa position dans ce dossier. Pour l'OPHQ, ce projet ne peut être adopté tel que soumis actuellement.

Concernant les lacunes des programmes de formation, M. Lazure croit qu'il faut être vigilant et exercer des pressions plus fortes afin d'avoir les mêmes services pour les adultes que pour les jeunes. Les nouvelles ententes provinciales-fédérales en matière de rapatriement des dossiers sur l'éducation est à suivre de très près. Les interventions auprès du gouvernement doivent s'effectuer dès le début de l'entrée en vigueur de l'entente. Concernant le remboursement ou le paiement de frais d'interprète lors de formation en milieu de travail, M. Lazure est intervenu directement auprès des employeurs afin que ces derniers défraient les coûts des interprètes.

M. Lazure explique qu'il n'existe aucune statistique précise concernant le type de handicap pour les travailleurs bénéficiant d'un programme CIT, mais qu'il est possible de demander à M. René Hébert, au bureau de Drummondville, d'effectuer les calculs exacts. Quant au CTA, ces chiffres sont disponibles. ■

**Lise Thibault,
ex-présidente de l'OPHQ, nommée première
Lieutenant-Gouverneur du Québec**

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Jeudi le 12 décembre 1996, le Premier Ministre Jean Chrétien en a surpris plusieurs en procédant à la nomination de Mme Lise Thibault au poste de Lieutenant-Gouverneur générale en remplacement de Jean-Louis Roux. Pour la première fois dans les annales politiques du Québec, le poste de lieutenant-gouverneur général est dévolu à une femme. Une femme remarquable qui a occupé dans le passé les postes de présidente-directrice générale à l'OPHQ et vice-présidente à la CSST.

Mme Thibault prend une relève délicate, suite à la démission, dans la controverse, de M. Roux il y a de cela quelques semaines. D'après les médias, cette nouvelle nomination est partisane, puisque cette dame âgée de 57 ans fut candidate libérale au provincial en 1981 et au fédéral en 1984. Elle fut défaite dans les deux cas.

Les membres du conseil d'administration du CQDA se réjouissent de cette nomination de l'ex-présidente de l'OPHQ. La raison en est que Mme Thibault a manifesté, depuis 1992, beaucoup d'intérêt pour la cause des personnes sourdes et malentendantes et sa grande collaboration nous a permis de mener à terme plusieurs dossiers.

Mme Thibault s'est engagée personnellement dans certains dossiers comme celui des services régionaux d'interprétariat visuel et tactile. De plus, elle a émis une directive afin que le personnel de l'Office apprenne les rudiments de la LSQ et développe des habiletés à communiquer avec les personnes malentendantes. À l'occasion du 15^e anniversaire de l'Office, un local de l'OPHQ à Drummondville a été nommé salle Roland-



LISE THIBAULT

Major à la mémoire de feu Roland Major qui a laissé sa marque dans la vie associative des personnes vivant avec une déficience auditive. Aujourd'hui, tous les bureaux de l'OPHQ sont accessibles par appareil de télécommunication pour sourds (ATS). Mme Thibault a aussi sensibilisé tous les membres du conseil d'administration de l'Office sur l'importance de participer à des séances d'apprentissage de la LSQ avant leurs réunions. Quelle belle initiative!

En novembre 1993, Mme Thibault acceptait avec empressement d'être la présidente d'honneur de la Semaine nationale du sous-titrage. Dans le cadre du 10^e anniversaire de l'IRD, en octobre 1994, elle a aimablement accepté la coprésidence du colloque du bilinguisme, langue orale / langue signée.

Les membres du conseil d'administration du CQDA transmettent leurs félicitations à Mme Thibault pour cette nomination et sont convaincus qu'elle saura relever ce nouveau défi. Ils l'assurent de leur entière collaboration. Que Mme Thibault continue à abattre les obstacles à la communication et favorise l'intégration sociale des personnes sourdes et malentendantes. ■

(514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Not à mot

Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
J0N 1E0

Service-conseil	
Rédaction	Communication
Publicité	Curriculum vitae
Secrétariat	Organisation d'événements
Recherche et rédaction	
Articles	Compte rendu
Rapport	Réécriture
Traitement de texte	
Révision de texte	
Traduction	
Macintosh laser	

Table de concertation des services régionaux d'interprétariat

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Le 7 novembre dernier, le CQDA participait pour la première fois à la *Table de concertation des organismes de services régionaux d'interprétariat*, tenue dans l'édifice de l'OPHQ à Drummondville. Cette Table s'est constitué en juin 1996.

Les services régionaux d'interprétariat du Québec, nommés ci-dessous et le CQDA se sont regroupés afin de créer une table de concertation et voir aux revendications et objectifs communs:

- Le Service d'interprétariat pour personnes sourdes de l'Estrie (SIPSE)
- Le Service d'interprétation visuelle et tactile de Montréal (SIVET)
- Le Service d'interprétariat de Lanaudière (SRIL)
- Le Service régional d'interprétariat de Québec (SRIQ)
- Le Service régional d'interprétariat visuel de l'Outaouais (SRIVO)

Cette table de concertation a pour objet de mieux faire circuler l'information, de faire avancer les dossiers communs prioritaires, de définir un plan d'action pour le suivi du service et de garantir la prise en charge des honoraires par les établissements publics et privés.

Chaque représentant à cette table nous a fait part des derniers développements survenus dans sa région concernant surtout ses rapports avec la régie régionale et la réception ou non des fonds prévus dans le transfert des sommes de l'OPHQ. Les représentants ont convenu de focaliser leurs énergies sur une problématique particulière: la facturation à la RAMQ des services d'interprétariat donnés en cabinet privé de professionnels de la santé couverts par la RAMQ. L'objectif est de faire en sorte que cette facturation soit obtenue pour la prochaine année financière qui débutera en avril 1997.

La priorité du CQDA est de faire avancer la cause de l'interprétariat sur tout le territoire du Québec. Nous nous sommes donc informés auprès de l'OPHQ afin de connaître les régions qui ne bénéficient pas encore de tels services. Ce sont les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie. Ces quatre régions sont actuellement en négociation.

Les organismes de services d'interprétariat avec les territoires dont ils sont responsables:

01	Bas Saint-Laurent		SRIQ
02	Lac-Saint-Jean	En négociation	SRIQ
03	Québec		SRIQ
04	Mauricie/Bois-Francs		SRIQ
05	Estrie		SIPSE
06	Montréal		SIVET
07	Outaouais		SRIVO
08	Abitibi-Témiscamingue		
Depuis quelques mois, l'Association de la paralysie cérébrale (APC) assure le service d'interprétariat sur ce territoire couvert par la Régie régionale.			
09-10	Côte-Nord	En négociation	SRIQ
11	Gaspésie	En négociation	SRIQ
12	Chaudières-Apalaches		SRIQ
13	Laval		SIVET
14	Lanaudière		SRIL
15	Laurentides		SIVET
16	Montréal		SIVET

À cause de l'inertie et du manque de visibilité dans les régions, les organismes ont suggéré au CQDA d'appuyer leurs demandes de subvention et de leur offrir l'appui moral nécessaire au maintien du service proprement dit. Notre objectif est d'offrir à nos membres un support efficace afin que la mission de concertation du CQDA puisse se faire dans des conditions optimales et même aider stabiliser les services d'interprétariat dans les régions. Nous voulons que les sourds et malentendants aient accès à un service égal à plus ou moins brève échéance et ce, peu importe leur région.

Nous sommes convaincus que tous ces efforts réunis fourniront aux personnes sourdes et malentendantes des services équitables, stables et efficaces dans toutes les régions du Québec.

Au cours de cette rencontre, MM. Denis Lazure et René Hébert de l'OPHQ se sont renseignés sur notre intervention et ont suggéré des actions à entreprendre. En fait, M. Lazure nous a donné des conseils pour poursuivre nos objectifs et il semblait d'accord avec le mandat que nous suggérons pour un représentant de l'OPHQ à cette Table. Nous vous informerons des développements sur ce dossier dans les prochaines parutions. ■



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

Colloque de l'Après-Sommet du CQDA

22 - 23 mars 1997
Montréal

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Assemblée générale annuelle du CQDA

Samedi, le 24 mai 1997
St-Jean-sur-Richelieu

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

TÉLÉCOM A.S. inc.

NOUVELLE ORIENTATION VOTRE AUTONOMIE, C'EST NOTRE SOUCI

Fondée en 1982, Telecom A.S. inc. se considère comme chef de file dans la vente et le service à la population sourde et malentendante. Nous avons contribué à améliorer la qualité de vie, l'autonomie et l'indépendance des individus atteints de problèmes auditifs.

Telecom A.S. inc. a pris la décision, en date du 22 juillet 1996, d'arrêter la distribution pour le gouvernement (RAMQ). Pour toute personne handicapée physique de tout genre qui a besoin d'équipement pour demeurer autonome, Telecom A.S. inc. demeure un centre de vente et de service, mais non accrédité par la RAMQ.

N'hésitez pas à communiquer avec notre conseillère aux aides techniques, Carole Hammond, interprète gestuelle. Soyez les bienvenus chez Telecom A.S. inc., nous sommes toujours à votre service.

Telecom A.S. inc.

5405, rue Thimens, Saint-Laurent (Québec) H4R 2H4
Tél.: (514) 332-0000, poste 187 / ATS: (514) 332-6389 / Téléc.: (514) 745-9000 ■



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR



manoir
cartierville

Tel la magie de Noël, le souper du 17 décembre dernier a su réunir soixante-quinze (75) personnes âgées sourdes et vingt-trois (23) membres de leur famille. La fête débuta par une messe à la chapelle de l'ancienne institution des sourdes-muettes. Nous tenons à nous excuser publiquement auprès de l'abbé Leboeuf pour avoir retardé le début de la cérémonie en raison d'un retard de transport.

Près de 125 personnes se sont regroupées à la cafétéria de l'édifice. Ils y ont retrouvé leurs décorations de Noël du *Centre de jour Roland-Major* (CJRM) et des tables très colorées. Quoi de mieux pour passer le temps lorsqu'il n'y a pas d'espace pour danser et trop de gens pour se déplacer? Des jeux fort divertissants ont réchauffé l'atmosphère et réjouit l'assistance. Chacun s'est vu chercher un rouge à lèvres ou une cravate afin de faire gagner son équipe.

Un repas traditionnel fut servi par les directeurs du *Manoir Cartierville*, les intervenants du CJRM et nos collègues du programme aux aînés de l'Institut Raymond-Dewar. Au moment du dessert, l'arrivée du père et de la mère Noël suscita l'enthousiasme des participants, en plus de permettre un temps de pause avant de poursuivre le repas.

Cette belle fête, dont les usagers se souviendront longtemps, n'aurait pu être un succès sans la contribution du *Club Lions Villeray Sourds*, M. Jean-Louis Leboeuf, le *Regroupement des usagers du CJRM*, le *Manoir Cartierville* et l'équipe du CJRM. Merci mille fois au nom de la clientèle.

Nos meilleurs vœux pour l'année 1997 à l'ensemble de la communauté sourde et plus particulièrement aux personnes du troisième âge sourd. ■

Séance de sensibilisation

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

C'est sous le thème de «Comment faciliter la communication entre les deux communautés» que le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA), en collaboration avec la police de la *Communauté urbaine de Montréal*, a tenu une séance de sensibilisation auprès des policiers recrutés le 9 décembre dernier à l'Institut Raymond-Dewar.

Au cours des derniers mois, le CQDA a été interpellé par le manque d'information et de communication entre deux communautés: la communauté sourde et la police de la *Communauté urbaine de Montréal*. Parmi les dossiers jugés prioritaires: l'accessibilité à l'information par ATS sur le territoire de Montréal et la reconnaissance des services d'interprétariat professionnels et qualifiés tels qu'offerts par le SIVET.

Le but de cette rencontre était de sensibiliser la CUM, principalement ses recrutés, à l'approche des personnes sourdes. Que faire lorsque devant une personne sourde? De quelle manière peut-on communiquer avec une personne sourde? Et plusieurs questions encore! Une brochette d'invités était présente pour informer les membres de la CUM et répondre aux questions.

Jean-Guy Beaulieu, Programme Accès 2000

Julie-Élaine Roy, culture sourde

Benoît Landreville, nouvelle génération de jeunes sourds

Gilles Boucher, vie associative

Marius Latulippe, cours de LSQ à l'IRD

Paul Bourcier, services d'interprétariat

Jacques Raymond, les loisirs et le troisième âge

Cette rencontre de sensibilisation nous a permis de partager et d'échanger des informations entre les deux mondes. La police de la *Communauté urbaine de Montréal* s'engagera, début janvier, dans un virage important: celui de la police de quartier qui visera à rapprocher les policiers de la population. À partir du premier janvier 1997, ce virage prendra la forme de vingt-trois postes de police de quartier dans les secteurs sud et ouest de l'île. D'autres postes de quartier devraient ouvrir dans les secteurs nord et est en 1998.

Chaque quartier a été défini en fonction des frontières municipales ou administratives, de critères géographiques et historiques, ainsi que par le nombre d'habitants. Les citoyens s'attendent à ce que la police intervienne rapidement quand ils ont besoin d'elle, mais de manière plus humaine.

En vertu de l'approche de résolution de problèmes, les policiers devront adopter une attitude préventive en cherchant des solutions qui règlent les causes et non les symptômes d'un problème. En misant sur le partenariat avec la population, la police

veut favoriser l'échange d'information ainsi que l'analyse et la recherche commune de solutions aux problèmes de quartier.

Le CQDA est sensible à ces changements et a veillé à ce que les policiers présents lors de la rencontre prennent conscience du problème du milieu de la surdité: la communication. Les membres de notre communauté ont initié les intervenants policiers à notre culture qui est tout à fait différente des autres cultures. Reste à savoir si la nouvelle approche sera aussi efficace qu'on l'espère. Mais il faut reconnaître qu'il ne s'agit là que d'un tout premier pas.

Le CQDA souhaite remercier tous les conférenciers invités et plus particulièrement Mme Caroline Bélanger, constable, Sylvie Cadieux, agente de formation et Claude Melançon, agent, pour la grande collaboration apportée à cette rencontre mémorable. ■

Police de la Communauté urbaine de Montréal



Au cours de l'année 1996, le CQDA a collaboré avec le service de police de la Communauté urbaine de Montréal afin de rendre accessible les modes de communication entre les deux communautés. Dans le cadre de la Semaine interculturelle nationale 1996 et du programme de relation avec la communauté, le directeur du service de police de la CUM, M. Jacques Duchesneau, invitait, le 21 novembre dernier, les divers organismes multi-ethniques à une rencontre qui visait à rapprocher les deux mondes. Cette dernière s'est tenue à la salle Visions de la Biosphère située au Parc des îles sur l'île Sainte-Hélène. Dans l'ordre habituel: Yvon Mantha, directeur général du CQDA, Louise Martin, interprète, Pierre Richer, commandant du District 2, Nathalie Lavoie, secrétaire du CQDA et Caroline Bélanger, constable. ■

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**
Directeur général Directeur des programmes

SEUL CAMP POUR ENFANTS SOURDS AU QUÉBEC **Un sceau d'excellence pour Notre-Dame-de-Fatima**

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima a reçu le prix d'excellence remis par l'Association des camps du Québec, soit la Guimauve d'Or. Il était aussi en lice pour une mention dans la catégorie Coup de cœur.

Le seul camp spécialisé au Québec pour enfants sourds et leur famille a été reconnu comme celui s'étant le plus illustré dans son développement parmi les 130 membres accrédités de l'Association des camps du Québec et ce, lors de la dernière année.

«Nous sommes très fiers. Ce prix ajoutera encore à notre crédibilité et nous vaudra probablement d'être connus à travers le Québec, déclarait Benoît Lorrain, directeur du centre. Ce sera une référence de plus pour les parents qui seront rassurés de nous laisser leurs enfants».

Une première sélection a permis de garder douze semi-finalistes parmi lesquels quatre candidatures ont été retenues par les membres du jury formé de Éric Trottier, journaliste à *La Presse*, Geneviève Bédard, ex-directrice de camp et Stéphane Corbeil, éditeur et rédacteur en chef de la revue de plein air *Espaces*.

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima a déménagé ses opérations de Vaudreuil à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot l'an passé. Ce faisant, au-delà du changement de site, le centre a vu sa clientèle augmenter. Il aura fallu que l'organisation franchisse avec succès plusieurs étapes: la vente du site sur lequel il opérait depuis quarante-huit ans, l'achat d'un nouveau camp tout en gérant la période de transition s'échelonnant sur près de six mois alors que le centre opérait sur deux sites, etc.

20 000 repas!

«En six mois d'opération, nous dit Benoît Lorrain, nous avons accueilli l'équivalent de 18 000 nuitées et servi 20 000 repas». L'équipe de huit permanents n'a donc pas chômé. Ils ont été assistés dans leur tâche par soixante-dix à quatre-vingts employés au moins durant l'été, auxquels s'ajoutent des bénévoles. La moitié du personnel embauché pour travailler au camp des enfants sourds est elle-même sourde.

L'été, le camp reçoit une cinquantaine d'enfants sourds en camp résidant et accueille les gens les fins de semaine durant toute l'année. Même si les administrateurs sont conscients que pour survivre, leur entreprise doit faire comme toutes les autres, soit diversifier ses activités, le centre restera toujours fidèle à sa mission première qui est celle d'aider les enfants sourds et permettre des moments de répit à leur entourage. Les frais de séjour sont établis en fonction du revenu de la famille.

Pour glisser!

Son programme de camp de jour lui permet aussi de recevoir quotidiennement jusqu'à 325 enfants. Ainsi, la communauté de l'Île-Perrot peut bénéficier de son site. De plus, le centre offre une gamme variée de services d'accueil pour les entreprises et les groupes pour des réunions, de la formation, des fêtes ou de loisirs. Le centre dispose de plusieurs salles, d'une cafétéria, de chalets d'hébergement et plusieurs activités sportives y sont offertes sur un site au bord de l'eau. Les groupes scolaires sont les bienvenus. Et la glissade y est reine puisque le directeur vient tout juste de faire l'acquisition de trente chambres à air. ■



Un événement quotidien au camp d'été: l'activité «grand jeux». Voici un groupe de participants en compagnie de trois éducatrices: Anne-Sophie Boucher, Julie-Moon Tremblay et Nathalie-Anne Rozon (entendante).



Centre
Notre-Dame
de Fatima

**Un centre pour vous,
des activités pour
tous les goûts**

*** Ouvert à l'année ***

- ★ Location de salles pour réunion, conférence, mariage, banquet, etc.
- ★ Service de traiteur sur place.
- ★ Location du site pour épluchette, pique-nique, fête de famille, etc.
- ★ Ski de fond, patinoire, glissoire, avec carte de membre.
- ★ Piscine.
- ★ Location de chalet.
- ★ Cours de LSQ pour adultes et enfants.
- ★ Camp d'été pour enfants sourds.

Pour vous servir:

Luc Dorion
Directeur des programmes

Benoît Lorrain
Directeur général

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Des nouvelles du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coördonnatrice

L'assemblée annuelle du SIVET s'est tenue le 23 novembre 1996, tel que prévu. Plus d'une cinquantaine de personnes y ont participé, ce nombre étant moins élevé que l'an dernier. Plusieurs clients n'ont pas vu les annonces que l'on avait pourtant publiées assez tôt dans *Voir Dire* et qui étaient affichées dans plusieurs associations de personnes sourdes et ne sont donc pas venus. Ils étaient déçus. Nous allons apporter les

correctifs nécessaires l'an prochain afin de rejoindre le plus grand nombre de membres et de clients, promis!

En attendant, je vous propose aujourd'hui de prendre connaissance d'une partie de la conférence que Mme Mariette Hillion a préparée à notre demande pour l'assemblée générale et qui a vivement intéressé les personnes présentes. Mme Hillion a agi à titre de personne ressource auprès des interprètes du SIVET. Suite à ces activités, elle a formulé ses conclusions dans un article paru en septembre 1996 dans la revue des interprètes *Le Lien*. C'est à partir de ce travail qu'elle a préparé sa conférence pour la clientèle du SIVET.

Mais permettez-moi d'abord de vous offrir mes voeux des Fêtes. Je souhaite à tous et à toutes la paix et la prospérité pour la nouvelle année que nous abordons. Notre espoir le plus grand au SIVET est de travailler en collaboration avec tous les organismes dans un esprit d'unité pour faire avancer la cause et les intérêts de la communauté sourde.

Rôle de l'interprète: un conseiller? un intervenant? ou un professionnel qui rend la communication possible entre sourds et entendants?

Par **Mariette HILLION**

Pour les clients sourds, il y a peu de psychologues ou de médecins qui connaissent la LSQ, le langage tactile ou qui savent articuler pour qu'on puisse lire sur les lèvres. Donc, il faut utiliser un interprète.

Souvent, les psychologues, les psychiatres, les médecins ne connaissent pas la surdité ni le monde des Sourds et se sentent mal à l'aise.

L'interprète, par contre, connaît la surdité, connaît ses clients et veut les aider. Son rôle est de transmettre le message de la LSQ au français oral et du français oral à la LSQ ou en français labial. Il doit avoir une position neutre: ne pas donner de conseils, ne pas donner d'opinion, ne pas avoir de relation privilégiée avec ses clients. Mais parfois, c'est difficile. Pourquoi? Je vous propose de répondre à ces questions: Pourquoi c'est difficile pour l'interprète de garder une position neutre? Qu'est-ce qui peut arriver si l'interprète intervient dans la relation d'aide? Quelles sont les solutions?

Pourquoi c'est difficile de maintenir une position neutre?

En ce qui concerne les intervenants entendants

- Peu de connaissance de la surdité - langue, culture, niveau de connaissance des personnes sourdes et du rôle de l'interprète.
- Inconfort, sentiment de malaise face à la personne sourde.
- Tendance à donner la responsabilité à l'interprète.
- Ne prend pas la responsabilité de vérifier si le message est bien compris.
- Ne tient pas compte de l'anxiété de la personne sourde.
- Difficulté à accepter que l'interprète se place physiquement à côté de l'intervenant.
- Pression implicite pour que l'interprète fasse ce que l'intervenant devrait faire, mais qu'il ne fait pas.

En ce qui concerne les personnes sourdes (observé surtout chez les personnes âgées)

- Pressions: sollicitent de l'aide, demandent l'avis de l'interprète.
- Familiarité: établissent des liens personnels avec l'interprète, sont plus à l'aise avec ces derniers.
- Attitude: - font comme s'ils comprennent, ne posent pas de question
- se fient à l'interprète pour répéter, expliquer après la séance
- désarroi face au monde médical et judiciaire
- Manque d'information.

En ce qui concerne les interprètes

- Se sentent responsables.
- Sont sensibles aux besoins des personnes sourdes.
- Obtiennent des gains secondaires en répondant aux besoins des personnes sourdes: sentiment d'être bon, d'être compétent, d'être meilleur, relation plaisante, gratifiante.
- Pour les interprètes qui ont eu des parents sourds, il se produit un phénomène de résonance: ils revivent la même situation que lorsqu'ils étaient enfants. C'est-à-dire sentiment de responsabilité face à leurs parents, témoins de l'injustice faite à leurs parents et de l'impuissance de ceux-ci. Pour garder l'amour ou par peur d'être rejetés, ils ont répondu aux besoins de leurs parents même si cela ne faisait pas partie de leurs responsabilités d'enfant.

Conséquences quand l'interprète intervient dans une relation d'aide

Sur la relation client-interprète

- Cette relation devient confuse: l'interprète devient un confident, un conseiller. Cela crée une connivence, une intimité et une alliance.
- Cette attitude introduit un biais dans l'interprétation: perte de neutralité. L'interprète n'est plus impartial, il est partie prenante. Il n'est plus un canal, il devient une oreille qui écoute ce qui est dit.

Effet à court terme sur la personne sourde

- L'intervention aidante de l'interprète soulage et rassure la personne sourde.

Effets à long terme sur la personne sourde

- L'attitude aidante de l'interprète:
- Maintient la personne sourde dans le dépendance au lieu de développer un sentiment d'autonomie et de responsabilité. La

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, président
Diane St-Hilaire, vice-présidente
Alain Mercier, trésorier
Line Fréchette, secrétaire

Normand Lapalme, organisateur
Jack Daunais, organisateur-adjoint
Jacques St-Hilaire, directeur
Yvon Fafard, directeur

Activité de loisirs pour l'année 1996-97

22 février 1997: Partie de sucre à L'érablière au Toit Rouge
24 mai 1997: 45^e anniversaire de fondation



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

(suite et fin)

personne sourde, au lieu de poser elle-même les questions, de faire répéter, de demander des explications supplémentaires qui lui permettent de bien comprendre, continuera à se fier à une tierce personne pour avoir une réponse à ses questions.

- Peut augmenter sa méfiance:
- Si de l'information est ajoutée, elle ne sait plus qui le dit et quand cela se produit.
- Il y a une relation amicale, un lien, donc la personne sourde ne se sent plus libre de s'exprimer complètement.
- Ce type de relation crée un doute sur la confidentialité.
- Enfin, cela n'amène pas de changement dans les rapports entre les personnes sourdes et les intervenants entendants. Ces derniers continueront à se fier à l'interprète, mais n'apprendront pas à s'ajuster à la personne sourde.

Moyens qui peuvent aider l'interprète à conserver une position plus neutre

En ce qui concerne les intervenants entendants

- Donner de l'information sur le rôle de l'interprète et les responsabilités de l'intervenant.
- Donner de l'information sur la communauté sourde: langue, culture, niveau de langue, niveau d'information.
- Expliquer certaines règles au sujet de la position physique de l'interprète par rapport à l'intervenant, légèrement en retrait à gauche de l'intervenant, sur l'éclairage, etc.

En ce qui concerne les clients sourds

- Leur donner plus d'information sur le rôle de l'interprète et comment l'utiliser, ainsi que sur leurs différentes tâches.
- Les avertir à l'avance qu'ils ont le droit de poser des questions, de reprendre un rendez-vous s'ils ne sont pas satisfaits.
- Développer un réseau d'information pour les personnes sourdes. Par exemple, un vidéo en langue des signes sur le système judiciaire. ■

**Madame Lise Paquin,
chef du Service de sous-titrage au
réseau français de Radio-Canada,
prend sa retraite le 31 décembre 1996, après
plus de trente ans à la télévision publique**

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Après avoir travaillé dans le cadre de projets spéciaux tels que l'Expo 67 ou les Jeux olympiques de Montréal en 1976, Mme Paquin s'est vu confier, suite à l'année internationale des personnes handicapées, la responsabilité d'amorcer le sous-titrage codé à la télévision française.

Grâce à la collaboration de compagnies spécialisées en sous-titrage, la cible de quinze heures/semaine a été facilement atteinte. Au fil des ans, une équipe de sous-titres maison et de sténotypistes utilisant la technologie Médiatex pour le sous-titrage en « temps réel » s'est ajoutée, ce qui permet graduellement à Radio-Canada de sous-titrer 37 % de sa grille de programmation, rendant ainsi accessible au public cible, les émissions d'actualité aussi bien que de fiction.

Ce fut un défi intéressant à relever pour Mme Paquin et il reste beaucoup à faire...

Au nom du *Centre québécois de la déficience auditive*, des associations-membres, des personnes sourdes et malentendantes, nous souhaitons une bonne retraite à Mme Paquin et la remercions pour le travail extraordinaire qu'elle a accompli depuis 1981 afin de rendre accessible les communications télévisuelles. ■



LISE PAQUIN

**Hydro-Québec
vous offre
des services adaptés
à vos besoins.**



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.



UNIBROUE et



La Fondation
de la Surdit 
de Montr al

Soir e   «L'Eau b nite»

Par Louise CARON-GAREAU, vice-pr sidente FSM

Que peuvent avoir en commun l'eau b nite et la surdit ? C'est la question que se posaient les quatre-vingts personnes qui ont d bours  cinquante (50 \$) dollars pour participer le 27 novembre dernier   une lev e de fonds de la *Fondation de la surdit  de Montr al*   la brasserie *Unibroue* de Chambly.

En effet, *Unibroue*, le leader des microbrasseries qu b coises, produit des bi res haut de gamme aux noms folkloriques et l gendaires: la Blanche de Chambly, la Maudite, la Fin du monde, la Raftman, la Gaillarde, la Quelque chose et enfin, l'Eau b nite, une bi re dor e au go t l g rement fruit .

Accueillis par les moines brasseurs d'*Unibroue*, des b n voles de la fondation, sur fond sonore de chants gr goriens, les visiteurs ont pu d guster cette bi re myst rieuse et faire le tour des installations. En plus de brasser des bi res exceptionnelles, le pr sident d'*Unibroue*, M. Andr  Dion, veut  duquer les buveurs. «Boire moins, mais boire mieux», r p te-t-il.

Le tout s'est termin  par un excellent buffet accompagn  d'une bi re chaude qui fut une premi re exp rience gustative du genre pour plusieurs.

Ce fut une soir e tr s r ussie aux dires des personnes pr sentes et une occasion pour la fondation de recruter des bienfaiteurs, de faire conna tre ses objectifs et de s'associer   une entreprise qu b coise qui compte parmi les compagnies les mieux g r es au Canada. ■



Unibroue s'associe   la *Fondation de la surdit  de Montr al* afin de souligner le quarante-cinqui me (45^e) anniversaire de fondation de l'*Association des sourds du Haut-Richelieu*. Mme Louise Caron-Gareau remet un ch que   M. Alain Mercier de l'ASHR.

Photos: Fondation de la surdit  de Montr al



Pour l'amour de la sant 
le secret de la sant  naturelle

Marie-H l ne Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-sant  naturelle

1080 Grande All e, C.P. 60114
Boisbriand, Qu bec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Qu bec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 628-0935 URGENCE

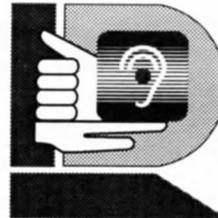
*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



M. Andr  Dion, pr sident d'*Unibroue*, s'adresse aux visiteurs. (G.   d.) Huguette Caron, interpr te b n vole, A. Dion, Louise Caron-Gareau, vice-pr sidente de la FSM, P.-P. Lachapelle, secr taire et Nathalie Laviole, interpr te b n vole.



Le sourire des visiteurs en dit long sur l'ambiance qui r gnait lors de la soir e   l'Eau b nite.



*Fondation
de la Surdit 
de Montr al*

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9

Affaires: (514) 284-2214, poste 3286

ATS: (514) 284-3747

Client le: (514) 284-2581 / T l c.: (514) 284-0699

Fondation de la surdité de Montréal: quelques réalisations

Par **André CAMPEAU**, président du conseil d'administration

La *Fondation de la surdité de Montréal* (FSM), autrefois la *Fondation de l'Institut Raymond-Dewar*, a pour objectif de favoriser la mise en application des récentes techniques d'intervention en déficience auditive et de chercher de nouvelles voies d'application, en collaboration avec les universités. Elle veut, de plus, assurer un support à la communauté sourde et aux personnes malentendantes, devenues sourdes et sourdes-aveugles.

Depuis 1986, plus de 300 000 \$ ont été amassés et distribués. Les projets subventionnés s'appliquent à tous les champs d'intervention de l'Institut Raymond-Dewar (IRD): au développement du langage oral, de la langue des signes du Québec (LSQ), des aides techniques, du support psychosocial aux personnes sourdes et à la diffusion de l'information.

Au moment où la campagne de financement de la FSM bat son plein, il est intéressant de rappeler quelques réalisations de la fondation:

- Perfectionnement des professeurs de la LSQ
- Premier Sommet québécois de la déficience auditive
- Achat d'ordinateurs pour le programme d'orthophonie scolaire et pour l'élaboration d'un guide d'enseignement de la LSQ
- Guide d'intégration pour jeunes enfants sourds en milieu de garderie
- Publication de deux ouvrages sur la LSQ
- Programme d'entraînement à la lecture labiale
- Publication des actes du Colloque sur la vie associative
- Subventions au Centre Notre-Dame-de-Fatima
- Fonds de dépannage pour remplacement d'aides techniques et d'ATS
- Délégation d'une personne sourde-aveugle au Congrès mondial de la surdicécité en Angleterre
- Publication de deux brochures: systèmes d'amplification de salle et intégration des enfants sourds en garderie
- Achat d'équipement spécialisé en orthophonie
- Transport et accompagnement de jeunes enfants pour se rendre à l'IRD en service de réadaptation
- Échange France-Québec pour étudiants sourds
- Semaine de la surdicécité
- Aménagement de la salle Charles-Cusson, gracieusement mise à la disposition des associations et groupes de promotion
- Achat d'un appareil photo pour cartes d'assurance-maladie
- Achat d'équipement spécialisé utilisé à des fins de recherche sur la surdité
- Programme audiovisuel de formation à l'utilisation des stratégies de communication
- Bourse octroyée par concours à un étudiant vivant avec une surdité
- Vidéocassette de contes accessibles aux enfants communicant en LSQ

Le conseil d'administration de la FSM s'est fixé des objectifs triennaux de levée de fonds (1996-1999) totalisant un montant de 400 000 \$. Comme toujours, nous comptons sur la générosité des membres du personnel de l'IRD, des bénéficiaires, des grandes fondations et des corporations afin d'atteindre cet objectif.

Rappelons que plus nous donnons, plus les gouvernements d'Ottawa et de Québec, qui coupent actuellement dans l'assistance financière aux organismes, doivent participer par le biais des déductions fiscales accordées aux donateurs. ■

L'Institut des Sourds de Charlesbourg, aujourd'hui Centre Dominique-Tremblay lance un guide destiné aux professionnels de la santé

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Le 23 septembre dernier, la direction de l'*Institut des Sourds de Charlesbourg* était heureuse d'annoncer la parution d'un guide pratique destiné aux professionnels de la santé intitulé «Communiquer avec une personne ayant un problème de l'audition», dont les auteurs sont Mme Louise Matte, professeure à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, et M. Bernard Laporte, dentiste-conseil.

C'est sous la présidence de M. Louis Bonenfant, attaché politique au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, que s'est tenu le lancement à l'Institut des Sourds de Charlesbourg. Un cocktail fut offert pour l'occasion et les invités ont pu échanger avec les auteurs qui étaient présents afin de dédicacer leur ouvrage.



Le document vise à sensibiliser les intervenants aux différents effets de la surdité sur le processus de communication interpersonnelle et de les familiariser avec les différentes avenues qui peuvent être utilisées pour établir et maintenir une communication optimale avec les personnes ayant un problème auditif. De plus, il souhaite travailler à briser les mythes qui entourent trop souvent la personne ayant un problème d'audition.

Actuellement, la communication efficace entre le professionnel de la santé et le patient représente la pierre angulaire des soins de qualité. De plus, il est important de promouvoir l'éducation et l'autonomie du patient en vue de lui permettre de prendre une part active dans la gestion de sa santé. Jusqu'à ce jour, les personnes atteintes de surdité profonde ont été les plus grandes victimes des préjugés sociaux tant dans la société en général que dans le monde de la santé.

Ce livre souhaite mettre la hache dans ces préjugés et éliminer la frustration vécue tant chez les intervenants que chez les Sourds eux-mêmes, pour le plus grand bien de tout le monde.

Pour plus d'information sur le document, vous pouvez communiquer avec le secrétariat du Service de formation-recherche de l'*Institut des Sourds de Charlesbourg* en communiquant avec le (418) 623-5555, poste 327, par télécopieur au (418) 623-7377 ou par télécopieur au (418) 626-3914. ■

Alain Bibeau

Tél.: (514) 831-4189

Pager: (514) 921-2011

S.R.B.: 1-800-855-0511



Bibco Maintenance enr.



Maintenance

- *Industriel*
- *Commercial*
- *Résidentiel*

- Pose de luminaire
- Électricité
- Plomberie
- Finition intérieur
- Finition extérieur

1531, rue Lapierre
Ste-Julienne, Québec
J0K 2T0

Tél./Fax/ATS: (514) 831-4189

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président:
Vice-président:
Secrétaire et directeur
de promotion:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Denis Henry

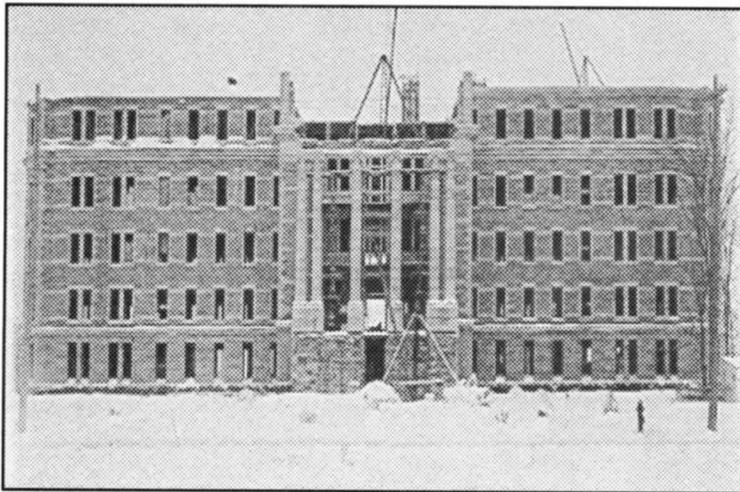
Trésorière:
Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard



Le 30 juin 1921, l'Institution nouvelle adresse : le 3600, boulevard St-Laure

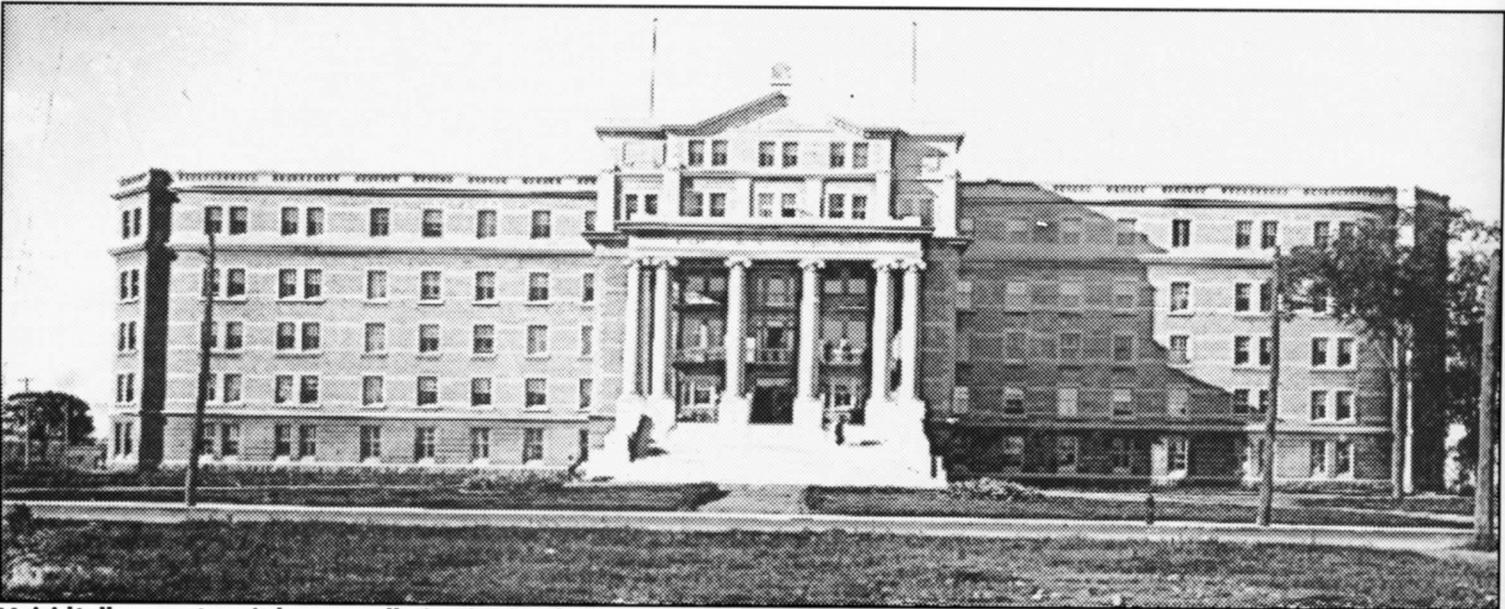
- *En janvier 1927, le numéro civique sera changé pour le*
- *En mai 1929, un garçonnet de neuf ans se noie dans la*



L'Institution en 1919. Plus qu'un étage à construire.



En 1920, ne restait que les fenêtres et le hall d'entrée.



Voici l'allure qu'avait la nouvelle institution le jour de son inauguration, le 30 juin 1921.

n a une

ent

7400

carrière



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Le 6 juin 1921, les travaux allaient si bien que l'opération-déménagement débutait. Les élèves venaient de quitter pour aller en vacances le 1er juin. Cependant, fallait vite, car cette opération devait être terminée le 30 juin, date à laquelle les Franciscaines missionnaires de Marie prenaient possession de l'Institution de la rue Saint-Dominique au prix de 120 000 \$.

Durant chacune des journées qui suivirent, quatre voitures de transport sont mises à contribution. Les meubles viennent s'entasser dans la cafétéria des élèves et dans une partie des salles. Dans la soirée, le tout est distribué aux divers étages, grâce au monte-charge qui sera sans tarder remplacé par un ascenseur commandé au moyen de câble en acier.

Le 30 juin 1921, vers 6 heures du soir, le personnel religieux était définitivement installé dans la maison sise au 3600, du boulevard St-Laurent. Ce numéro sera changé pour celui du 7400 en janvier 1927. À 19 heures, ce soir-là, un premier repas fut servi.

Bénédiction de la maison

Au cours des mois de juillet et août suivants, les ouvriers s'affairaient à compléter les travaux d'intérieur en vue de la rentrée des élèves fixée au 7 septembre. Au retour des écoliers, il a fallu quelques temps pour s'adapter au changement.

Le dimanche, 23 octobre suivant, donna lieu à un rassemblement important lors de la bénédiction de l'Institution par Monsei-

6. En octobre 1920, dans le but d'accélérer le parachèvement de la nouvelle institution, une nouvelle demande d'emprunt de 50 000 \$ est faite et votée, et le procureur obtient la permission de faire des emprunts par tranche de 10 000 \$ jusqu'à 50 000 \$, soit de la banque, soit d'autres personnes. Entre-temps, le système de chauffage est installé et le Père Michel Cadieux bénit les fournaies.

L'hiver et le printemps sont employés aux travaux de l'intérieur. Pour activer les travaux, la maison fut fermée. Cependant, qu'il y en avait du travail et qu'il en fallait du temps, des hommes et des matériaux. En mars, dans le but d'amasser d'autres fonds, les employés forment un comité avec l'intention d'organiser un grand euchre avec la permission des autorités de l'Institution, permission qu'il leur est aussitôt accordée. Plusieurs réunions préparatoires ont lieu à l'Institution de la rue St-Dominique.

Puis, à la date prévue, le 26 avril 1921, a lieu le grand euchre. Jamais pense-t-on une aussi grande multitude s'est réunie à Montréal pour un euchre. Quelque 3000 personnes étaient réunies. Toutes les principales salles de la maison, du dortoir aux salles de récréation étaient occupées. L'organisation était tellement bien structurée qu'on amassa une très satisfaisante recette totalisant 2000 \$. Durant la nuit, il y eut un réveillon spécialement à l'intention des distingués organisateurs. Discours divers et remerciements étaient de mise pour honorer tous ceux et celles qui avaient coopéré au succès de cette réunion de charité.

Source : Archives Clercs de St-Viateur

gneur Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal et recteur de l'Université de Montréal. Une foule nombreuse visita l'Institution. C'était fête pour tous, mais nuls n'étaient plus heureux que les anciens. Leur joie égalait celle des jeunes élèves. Ils formaient une seule famille réunie sous le même toit.

Le remplissage de la carrière

Huit ans après s'être installés dans leur nouvelle demeure, les autorités de la nouvelle maison décidèrent qu'il était plus que temps de remplir l'immense carrière qui avait servi à bâtir les murs de l'Institution. L'histoire raconte que la pierre extraite, était réputée être la plus belle de Montréal. À peine une épaisseur de dix-huit à vingt pouces de terre la recouvrait. À l'automne de 1928, la carrière mesurait environ 500 pieds de longueur sur 200 pieds de largeur. Sa profondeur variait entre 16 et 22 pieds. Une pompe mue à l'électricité enlevait l'eau selon que le besoin se faisait sentir.

Au printemps de 1929, la pompe à eau a cessé d'opérer. La carrière s'est vite à moitié remplie d'eau, à la suite de la fonte des neiges et des pluies. L'eau d'un petit ruisseau venait s'ajouter. Au début du mois de mai 1929, des démarches furent faites auprès de la Ville dans le but d'obtenir qu'on vienne y déposer des ordures afin de la remplir. Le 15 mai, la faveur était obtenue. La seule condition posée était de ne pas commencer l'opération avant le départ des élèves pour les vacances.

Drame malheureux

Entre-temps, à la date du 31 mai 1929, un accident regrettable eut lieu. Un jeune garçon de neuf ans, résidant de la paroisse Saint-Vincent-Ferrier, était venu avec son jeune frère, âgé d'environ cinq ans, près de la carrière, sans avoir été remarqués. Vers 6 heures, un religieux, passant par là, s'approcha du jeune enfant de cinq ans et lui demanda ce qu'il attendait seul. «J'at-

tends mon frère. Il est allé chercher un poisson dans l'eau». L'alerte est aussitôt donnée. Peu de temps après, arrive la police. Un attroupement d'une cinquantaine de personnes se forme. On redoute le pire. Finalement, une heure plus tard, à l'aide d'une perche, le père de l'enfant repêche lui-même la petite victime. S'inclinant devant la volonté de Dieu, en un geste de totale soumission, il soulève la tête de son fils et lui baise le front. Considérant le fait que c'était un pur accident, le père de l'enfant n'apporta aucune accusation.

Coca-Cola à la rescousse

Le 19 juin, au lendemain du départ des élèves pour les vacances estivales, les travaux de remplissage débutent. Des «dompeuses» (voitures hippomobiles à décharge automatique par le fond) vinrent verser des ordures à raison, chacune, de quatre à cinq voyages par jour. Elles desservaient tous les quartiers du Nord de la Ville. Ces dompeuses avaient des chevaux attelés aux véhicules et foulaient les objets de rebut. Les garagistes, entre autres, s'en prévalaient largement. Vieux pneus, vieilles carrosseries d'automobiles, débris d'incendie, vieux matelas et vieilles couchettes dorment présentement au fond du terrain.

Heureusement, pour mettre fin à ce travail de remplissage, Coca-Cola est venue à la rescousse. Le 10 août suivant, la compagnie commença l'excavation d'un terrain sur la rue Bellechasse, pour y installer une succursale. Des camions multipliaient les voyages de terre, grâce au peu de distance à parcourir. Cette terre apportée, au cours des deux semaines qui suivirent, a rendu possible la libération, voire le congédiement, des vidangeurs. De six à huit pieds d'épaisseur de belle terre vinrent recouvrir à jamais la superficie jadis occupée par la carrière. Au retour des vacances les élèves ne reconnaissaient plus les lieux et étaient tous fiers de leur nouvelle cour de récréation. □

La communauté sourde rend hommage à Julie-Élaine Roy

Le 15 septembre dernier, la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* procédait au lancement du livre «*Cent soixante femmes du Québec 1834-1994*» que plusieurs membres de la section Jacques-Viger ont rédigé pour honorer la mémoire de 160 femmes qui, par leur action, ont marqué le Québec de façon notoire.

On y retrouve des noms aussi prestigieux que ceux de Justine Lacoste-Beaubien, Thérèse Casgrain, Judith Jasmin, Simonne Monet-Chartrand... et à la page 190 du volume, un très bel article sur Julie-Élaine Roy écrit par Mme Marcelle Ranger, qui la présente comme une femme de courage qui a poursuivi des études malgré sa surdité et une pionnière de la communauté des Sourds ainsi qu'une ardente militante de la Langue des signes.

— Tiré de la revue *Le Lien*, automne 1996

Voir Dire est particulièrement fière d'apporter sa contribution au concert d'hommages à Julie-Élaine Roy. Cette Sourde remarquable qui a su, tout au long de sa carrière, rehausser la crédibilité et la fierté des sourdes et sourds québécois, fait partie des meneurs qui savent faire autre chose que de confiner la surdité dans une dépendance de la société des entendants. Ce sont les sourds et sourdes comme elle qui permettent à la communauté sourde de se prendre en main et d'exiger de la société le respect, dans sa langue et dans sa propre culture.

Nous reproduisons donc ici, le texte écrit par Marcelle Ranger et paru dans *Le Lien*.

Fille de militaire Julie-Élaine Roy commença ses études à la base militaire de Valcartier. Elle les poursuivit à l'*Institut des Sourdes-Muettes de Montréal*, car elle souffre de surdité. Jusqu'à tout récemment, le langage parlé était la seule porte du savoir depuis 1870, année où soeur Marie de Bonsecours, soeur de la Providence (Albina Gadbois) avait décidé d'enseigner la méthode orale de préférence à la méthode des signes. Selon cette théorie allemande, le mutisme étant dû à la privation de l'ouïe, les sourds pouvaient et devaient apprendre à parler. Aujourd'hui, on préfère la «langue des signes».

Après avoir obtenu un diplôme de 11^e année scientifique et une spécialisation d'anglais en cours privés, Julie-Élaine Roy, désirant poursuivre ses études, dut s'exiler, car aucune université québécoise ou canadienne n'était préparée à recevoir les sourds. Elle s'inscrivit donc au «Gallaudet University» de Washington (U.S.A.), université spécialisée en langue des signes américains. Durant plusieurs semaines, elle en suit des cours intensifs et se familiarise avec son nouvel environnement. En 1973, elle obtient un baccalauréat en histoire. Elle prépare ensuite une maîtrise en déficience auditive au «Western Maryland College» de Westminster (U.S.A.) (1973-1975). En 1980, elle retourne au «Gallaudet University» afin d'y obtenir un diplôme de professeur



de la langue des signes. Julie-Élaine Roy est la première Québécoise à avoir obtenu ce diplôme. Revenue au Québec, elle enseigne, de 1974 à 1992, l'histoire et la géographie à la Polyvalente Lucien-Pagé. Depuis 1980, elle est attachée au Centre Champagnat et, depuis 1981, à l'Institut des Sourds de Montréal devenu, en 1984, l'Institut Raymond-Dewar, où elle enseigne la langue des signes québécoise (LSQ). La LSQ se fonde sur les principes de l'abbé de l'Épée, mais comporte de nombreuses variantes. Julie-Élaine Roy est également professeur d'interprétation de la Langue des signes québécoise à l'Université du Québec à Montréal. Elle est coauteur, avec Paul Bourcier et Raymond Dewar de trois volumes sur la langue des signes québécoise. En 1985, sous la signature de Paul Bourcier et de Julie-Élaine Roy paraissait «*La Langue québécoise des signes*». Actuellement, le Québec compte quatre-vingts interprètes (français ou anglais) et, depuis douze ans, de nombreux sourds préparent dans les universités des spécialisations en droit, en informatique et en linguistique.

Julie-Élaine Roy est fréquemment invitée comme consultante soit par Ottawa, soit par le Québec; elle participe aussi à des films et à des émissions télévisées sur des sujets touchant les sourds. Tout en exerçant sa profession de conseillère au cégep du Vieux-Montréal au Service d'aide à l'intégration des élèves, elle consacre ses loisirs à la défense des «enfants du silence». Elle rêve de faire du sourd un être instruit et autonome, membre à part entière de la société, apte à atteindre l'idéal de King Jordan, premier président sourd de «Gallaudet University», «*les sourds, écrit-il, peuvent tout faire, sauf entendre.*» ■



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823



L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS




**Santé-Sourds
naturelle
du Québec**

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER
Naturopathe

La différence entre Santé-Sourds naturelle du Québec et Pour l'amour de la santé

Plusieurs personnes sourdes croient que *Santé-Sourds naturelle du Québec* (SSNQ) et *Pour l'amour de la santé* sont deux branches d'un même organisme. Mais non. SSNQ est une association sans but lucratif qui organise des activités, des fêtes, des conférences, des cours et qui gère un conseil d'administration. Les profits des activités et des fêtes vont directement à l'association, ils ne vont pas à *Pour l'amour de la santé*.

Quant à *Pour l'amour de la santé*, c'est une entreprise privée qui m'appartient. J'y travaille à titre de naturopathe et je donne des conseils en cabinet privé aux personnes ayant des problèmes de santé ou à titre de prévention. Mes services ressemblent à ce qui se fait dans un cabinet de médecin. Et comme chez les naturopathes entendants, les chiropraticiens, les acupuncteurs, les homéopathes, les clients paient pour la consultation.

Par exemple, si un médecin découvre que son patient est diabétique ou qu'il a un problème de foie, il le réfère à une association de diabétiques ou à une association sur les maladies du foie. Le médecin ne peut prendre le temps d'expliquer complètement le nouveau mode de vie que devra adopter son patient s'il veut contrôler sa maladie, il le réfère donc à des gens qui prendront ce temps. Ces associations sont parfois peu accessibles aux sourds.

Chez *Pour l'amour de la santé*, il est aussi difficile de tout expliquer sur le nouveau mode de vie saine en une heure de consultation (alimentation, exercices physiques, gestion du stress et de l'environnement). C'est pourquoi je réfère les patients à SSNQ qui offre des formations de groupe beaucoup moins dispendieuses qu'une consultation en privé. La SSNQ et *Pour l'amour de la santé* collaborent donc souvent ensemble afin d'aider les personnes qui se soucient de leur santé.

Je suis présidente de *Santé-Sourds naturelle du Québec* et j'y travaille bénévolement comme tous les autres membres du conseil d'administration. Cet organisme fonctionne comme tous les autres organismes de personnes sourdes (CLSM, CAE, CCSMM) avec des membres votant et un conseil d'administration élu. Son assemblée générale se tient habituellement en septembre.

Toute personne intéressée par la santé naturelle peut devenir membre de *Santé-Sourds* et tous sont bienvenus à l'assemblée générale annuelle.

Les membres du conseil d'administration actuel sont:

Marie-Hélène Boulanger,	<i>présidente</i>
Réjeanne Ouellet,	<i>vice-présidente et responsable des membres</i>
Daniel Trottier,	<i>secrétaire</i>
André Maltais,	<i>trésorier</i>
Louise Babin,	<i>conseillère</i>
Noëlla Drouin,	<i>conseillère</i>
Carmelle Larrivée,	<i>conseillère</i>

Il est important de bien comprendre la différence entre les deux organismes et de l'expliquer aux gens qui les confondraient encore.

Nouvelle adresse de SSNQ

La nouvelle adresse de *Santé-Sourds naturelle du Québec* est:
Case postale 44, succursale Ahuntsic
Montréal (Québec) H3L 3N5

Adresse de Pour l'amour de la santé

Le bureau de *Pour l'amour de la santé* est déménagé depuis le 31 décembre dernier au:

1 080, boul. Grande-Allée, Case postale 60114
Boisbriand (Québec) J7G 3G4

Nouveau numéro de téléphone:

ATS: (514) 971-0687 / Pagette: (514) 599-8675

Vous pouvez me rejoindre tant pour une consultation naturopathique que pour des informations sur l'organisme *Santé-Sourds naturelle du Québec*. Bienvenue à tous et au plaisir de se revoir bientôt. ■



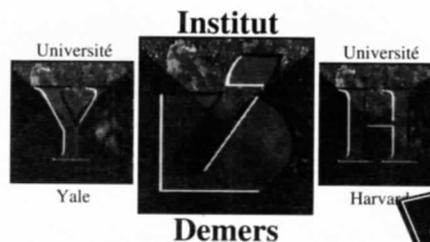
De gauche à droite: André Maltais, trésorier, Carmelle Larrivée, Louise Babin et Noëlla Drouin conseillères, Réjeanne Ouellet, vice-présidente, Marie-Hélène Boulanger, présidente, Daniel Trottier, secrétaire.

Photographe: Manon BERGERON, Cinéphoto S enr.

Apprenez les secrets de la RÉUSSITE!

Le premier secret :

“Être au bon endroit au bon moment”



Inscrivez-vous dès maintenant!

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais



646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil



383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa



AIM CROIT

Colette BÉCHARD
Responsable
PDA - AIM CROIT



ÉVÈNEMENT CONFÉRENCE EMPLOI-SOURD

Organisé par le programme de déficience auditive de AIM CROIT

Lors des deux derniers automnes, soit en septembre 1994 et en novembre 1995, l'équipe du programme de déficience auditive de AIM CROIT a organisé des tables de concertation réunissant plusieurs intervenants du milieu. Cette année par contre, les conseillers et conseillères ont mis sur pied une conférence sur l'emploi réunissant cette fois des personnes sourdes et malentendantes à la recherche ou non d'un travail et désirant en apprendre davantage sur le sujet.

Cette demi-journée du samedi 2 novembre 1996 fut fort agréable et très appréciée des quelque trente-cinq participants. Les grands thèmes ont porté sur:

- La présentation de témoignages d'employeurs
- La présentation des normes ISO - 9000
- Les secteurs d'emploi, les prévisions des besoins, les difficultés principales de recrutement
- Les conseils pour répondre aux exigences actuelles et futures

Nous avons recueilli de nombreux commentaires qui, je l'avoue, ont été extrêmement positifs. Bon nombre de suggestions et marques d'appréciation nous encouragent à planifier un autre événement semblable. À la question « *Seriez-vous intéressé à un autre événement conférence et si oui, pourquoi?* », nous avons eu ces quelques réponses:

- Pour être mieux renseigné dans notre langue sur les divers services de recherche d'emploi. Connaître les trucs pour se trouver un emploi dans un monde en perpétuelle compétition dans lequel les sourds sont largement défavorisés ou négligés. Les sourds manquent d'information en matière d'emploi.
- Besoin d'être renseigné sur les développements du marché du travail actuel.
- Très instructif et apporte beaucoup sur le plan personnel.
- Pour améliorer notre recherche sur le marché du travail.

- Très intéressant d'assister à la conférence. Les personnes qui animent sont bien organisées, très compétentes et les deux interprètes sont professionnelles.

Une seule ombre au tableau. Les organisateurs ont bien failli tout lâcher et ne pas animer de conférence n'ayant reçu que huit confirmations une semaine avant la tenue de l'événement, soit à la date limite du 25 octobre. Nous espérons sincèrement que les personnes sourdes et malentendantes prendront l'habitude de confirmer leur présence même pour des événements qui sont gratuits et sans nécessité de réserver des billets. Il est difficile pour les organisateurs de planifier la réservation de la salle, la préparation des pochettes et documents d'information, ainsi que les rafraîchissements et les besoins d'interprètes oralistes et/ou gestuels. Somme toute, nous avons la conviction que les conférences de ce genre sont utiles. Surveillez nos publicités et à la prochaine! ■

Avis aux étudiants

Chercheurs d'emploi d'été, c'est le temps de commencer vos démarches! Bienvenue!

Avez-vous remarqué que les articles de Noël et les vêtements d'hiver sont déjà sur les tablettes des magasins dès le mois de septembre? Savez-vous que les bijoutiers préparent les alliances de mariage au mois d'août?

Dans les faits, les mois de février et mars sont très importants en ce qui concerne la recherche d'un emploi pour l'été. Autant pour les étudiants qui retournent à l'école en septembre que pour les finissants, il est recommandé d'investir de deux à cinq heures de leur temps par semaine pour se préparer aux activités de recherche d'emploi et ce, dès maintenant! ■



Le personnel d'AIM CROIT ayant préparé et animé l'événement conférence du 2 novembre 1996: Johanne St-Gelais, Colette Béchard, Michel Lepage et Sonia Boulanger.



Michel Lepage présentant aux trente-cinq participants les conseils indispensables pour obtenir ou conserver un emploi.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Suzanne Rivard, *présidente*

Annette Gingras, *vice-présidente*

Linda Lessard, *secrétaire*

Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*

Raoul Poirier, *directeur*

Micheline Lavoie, *directrice*

AIM CROIT

AIM CROIT - PDA a tenu le 6 novembre 1996 une table ronde pour la communauté anglophone (ASL)

Ceux et celles qui ont participé aux tables de concertation d'AIM CROIT - PDA se souviendront d'une préoccupation particulière de l'équipe d'intervenants pour la clientèle sourde et malentendante. Il s'agissait non seulement de faire reconnaître que les services à la communauté sourde anglophone de la région de Montréal ne sont pas suffisants, mais de les développer à l'intérieur des services qu'offre AIM CROIT.

Le service PDA est toutefois bilingue depuis l'embauche en janvier 1996 de Norman Lloyd Nelson, conseiller sourd anglophone. L'organisme peut offrir à la clientèle utilisant l'anglais oral ou l'ASL, des services équivalents à ce qui se fait déjà en LSQ. Nous pouvons désormais faire référence au Program for the Deaf and Hard of Hearing (PDHH).

Visant l'amélioration constante des liens avec les représentants des associations de la communauté sourde et des institutions d'enseignement, PDHH a invité près de vingt personnes du secteur anglophone à une table ronde en novembre 1996. Voici les institutions et associations qui ont été représentées:

- American Sign Language of Montreal (ASLM)
- Communicaid for Hearing Impaired Persons (CHIP)
- Montreal Oral School for the Deaf (MOSD)
- MacKay Centre
- Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM)
- Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM)
- Dawson College
- John Abbot College
- Cégep du Vieux-Montréal
- Concordia University

Les mêmes difficultés soulevées sont présentes tant pour le secteur anglais que le secteur français. Là où un écart se fait

sentir, c'est concernant les services d'interprétation ASL et oraliste anglais, en terme de qualité et de quantité. Moins de dix (10) interprètes sont disponibles pour les sourds anglophones comparativement à plus de quatre-vingt-dix (90) interprètes francophones dans l'enseignement postsecondaire!

L'équipe du PDHH d'AIM CROIT souhaite participer conjointement aux efforts nécessaires afin de rendre toute intervention plus accessible quant aux démarches de retour aux études ou celles reliées à la recherche d'emploi et à la diffusion d'information sur le marché du travail destinée à ses clients anglophones. ■



Les deux conseillers du service pour les sourds anglophones: Norman Lloyd Nelson et Colette Béchar.

Journée spaghetti de Maison Odette

Par Odette LEFEBVRE, directrice générale

Le 20 octobre dernier avait lieu la traditionnelle «Journée Spaghetti» de Maison Odette. Le président d'honneur, M. François Major, ainsi que tout le comité organisateur ont été agréablement surpris de constater le grand nombre de personnes qui se sont présentées à l'entrée de la polyvalente Calixa-Lavallée.

Au-delà de 1 300 personnes sont venues déguster le spaghetti préparé et servi par le «chef Beaudry». L'ambiance était à la fête et, comme à chaque année, le tirage des prix principaux a suscité beaucoup d'intérêt.

M. René Poirat s'est mérité le fauteuil berçant, Mme Jeanne-Mance Éthier était très heureuse d'apprendre qu'elle avait gagné le four à micro-ondes, et c'est M. Éric Dieumegarde qui s'envolera une semaine vers la Floride et qui y profitera du chaud soleil.

Maison Odette remercie ceux et celles qui se sont procuré un billet pour la journée spaghetti car c'est grâce à leur participation que nous pouvons offrir une meilleure qualité de vie aux personnes sourdes multihandicapées que nous desservons.

Maison Odette remercie également tous les bénévoles qui ont contribué à cet immense succès en travaillant sans compter leur temps et leur énergie.

Merci au nom de tous les résidants et résidantes qui seront les premiers à profiter de votre très grande générosité. ■

COMMUNIQUÉ

L'Association de Parents Déficients Auditifs Francophones de Belgique invite tous les parents, les adultes sourds ou malentendants et les professionnels concernés à participer au IXème week-end d'information et de rencontre.

Thème: «Les familles d'enfants sourds: un espace original». Thème abordé par des conférenciers sourds et entendants, d'origine belge, française, néerlandaise et finlandaise.

Spectacle: Vizi et Zora - La vue et les Z'oreilles ou la communication malgré tout par la Cie Eureka Théâtre, France.

(La pièce met en scène un sourd et un aveugle qui malgré leur handicap parviennent à nouer une relation, à inventer un nouveau mode de communication et ainsi à s'épanouir.)

Date: 19 et 20 avril 1997. **Lieu:** Centre La Marlagne, Chemin des Marronniers, 5150 Wepion.

Programme disponible à l'A.P.E.D.A.F., rue Jan Blockx 15, 1030. Tél/Minitel: 02/242.13.43 - Fax: 02/215.19.14.

Inscription: avant le 14 mars 1997. ■



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorier: **Alain Turpin**
 Vice-présidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **Jacques Dufresne**
 Secrétaire: **Micheline Gauthier** Dir. général: **Gilles Read**

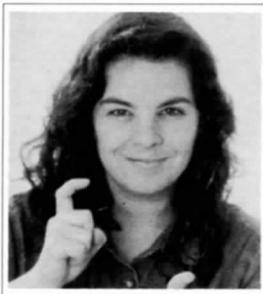


UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY **Centrale**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

Cinéphoto S enr. La photographie, c'est ma profession



Par **Manon BERGERON**, photographe

Bonjour à tous les lecteurs et lectrices,

Je suis photographe sourde depuis plus de dix ans et j'ai beaucoup de photos couleur, noir et blanc ainsi que des diapositives sur les activités des Sourds et sur leur culture. Les événements parfois imprévus qu'il faut photographier n'arrêtent pas de survenir presque quotidiennement.

Mais comment ai-je su faire un bon choix de profession comme la photographie? C'est une bonne question! Durant mon adolescence, je me sentais isolée lors des soirées familiales à la ferme à cause de ma surdité. Seule dans une famille d'entendants, j'ai souvent tenté de demander à quelques personnes de me dire de quoi ils parlaient, mais en vain. Elles n'étaient pas assez patientes pour me répéter leur conversation verbale. Un soir, j'ai laissé le groupe et je suis allée m'asseoir sur le canapé du salon pour lire un catalogue de Sears. Feuilletant page par page, je regardais les vêtements féminins portés par des mannequins toujours souriantes. Je me suis soudainement arrêtée de feuilleter et me suis mise à observer les photos très attentivement. Est-ce que j'étais intéressée à m'acheter une robe? Non! J'étais plutôt curieuse de regarder l'éclairage photographique porté sur les mannequins. J'ai examiné attentivement les créations photographiques de chaque page et c'est ainsi que j'ai découvert la photographie commerciale.

Ce n'était plus pour le plaisir, c'était devenu une réalité. Je suis maintenant photographe professionnelle après avoir étudié la photographie commerciale au collège Marsan où j'ai acquis une énorme et riche expérience. J'y ai appris comment réaliser des créations photographiques en studio pour des publicités dans des catalogues, des revues, des dépliants, des affiches et beaucoup d'autres techniques et produits dont les entreprises et organismes ont souvent besoin pour attirer leur clientèle.

C'est actuellement ma principale priorité que de faire de la photographie commerciale pour des clients à même mon studio qui comprend beaucoup de matériel photographique et électronique qui me permet de réaliser des commandes spécifiques de clients. Commandes concernant des produits et articles divers des domaines de l'alimentation, de l'ameublement, de la mode (avec mannequin) et de l'illustration commerciale ou industrielle.

Je suis aussi active professionnellement dans un deuxième volet, celui des services professionnels de photographie pour clients individuels qui ont des projets particuliers de création photographique tels que portrait, photo de famille, de mariage, de bébé et d'événements spéciaux. Ma formation professionnelle me permet de bien répondre à ces besoins individuels en portant une attention toute spéciale aux détails techniques de la photographie qui peut être réalisée à l'extérieur ou en studio.

Voilà donc ce qu'est la photographie. C'est ma passion et ma profession. Si vous avez un projet photographique en tête, n'hésitez pas à me contacter aux numéros ATS suivants: (514) 352-7596 ou (514) 352-4437. Je serai heureuse de vous donner de plus amples informations sur les services de photographie de *Cinéphoto S enr.* ■

Un signe du Service Régional d'Interprétariat de Lanaudière

Par **Danielle ROBILLARD**, coordonnatrice

Aides techniques

Du nouveau à Joliette! Le *Centre de réadaptation le Bouclier*, situé au 260 de la rue Lavaltrie sud, offre maintenant un nouveau service. Il est possible d'y obtenir les aides techniques telles que ATS, système lumineux, etc., ainsi que le service de réparation. Il n'est donc plus nécessaire d'aller à Montréal pour bénéficier de ce type de service. Pour communiquer avec le Centre, utilisez le service de relais Bell et demandez le (514) 755-2741.

Interprètes pour les hôpitaux

Depuis le mois de septembre, le SRIL offre le service d'interprétariat pour tous ceux et celles qui ont besoin d'un interprète pour aller dans un hôpital de Montréal. Toutefois, ce service ne fonctionne que pour les hôpitaux et pas dans les cabinets de médecin.

Nouveau numéro Urgences SRIL

Depuis le 15 octobre dernier, le numéro de téléphone pour les urgences du SRIL est changé. Ce sera désormais Info-Santé qui répondra aux appels après les heures d'ouverture du SRIL ainsi que durant les fins de semaine. *Pour information: (514) 759-7966.* ■

Comité aviseur Bell Canada

Par **Michelle TURPIN**, directrice du *Centre de services adaptés*

Il existait déjà un comité représentant uniquement le service Relais Bell. Le comité aviseur Bell a été mis sur pied en octobre 1994 afin d'établir une relation de partenariat entre Bell Canada et les associations représentants tous les handicaps, incluant par le fait même le comité du service Relais.

Le mandat du comité:

- Informer les membres du panel sur les produits et services existant chez Bell
- Les membres du panel représentant les différentes associations deviennent par le fait même le canal d'information pour les autres associations
- Implication des membres du panel dans le processus de recherche et de développement des nouveaux produits et services de Bell. ■

Nouvelles de

l'Association des Sourds de la Mauricie

Par **Linda LESSARD**, secrétaire

Voici les membres du conseil d'administration pour l'année 1996-1997.

Suzanne Rivard,
Annette Gingras,
Linda Lessard,
Dionis Magny,
Richard Gingras,
Raoul Poirier,
Micheline Levasseur,

présidente et directrice générale
vice-présidente
secrétaire
trésorier
administrateur
directeur
directrice ■

MICHEL GRENIER

ROSAIRE GRENIER

(514) 477-1362 voix

(514) 477-0380 ATS

Armoires de
Cuisine R.M.

1363, WEST MASCOUCHE, QUÉBEC J7L 2N4

Clinique Santé en Douce



Francine Simard

Tech. Inf., B.Sc., N.D., P.H.
Membre de l'Ordre
des naturothérapeutes du Québec

Jean-Talon
Fabre

L.S.Q.

Hypnothérapie
Naturothérapie

- Hypnose
- Massage
- Bilan de Santé
- Digitopuncture
- P.N.L.

Sur rendez-vous seulement

Tél.: (514) 279-3224

Les ateliers sur la recherche d'emploi

Par Geneviève ALAIN, agente de placement

Je suis une étudiante sourde qui étudie en information scolaire et professionnelle à l'UQAM et je travaille à temps partiel, depuis juin dernier, au SEMO L'ÉTAPE. Cet organisme offre des services d'aide et de soutien pour les personnes ayant un handicap «physique et/ou sensoriel» lors de leur recherche d'emploi et s'implique tout particulièrement auprès des personnes sourdes et malentendantes. Mon travail consiste à animer des ateliers de méthode dynamique de recherche d'emploi.

Le personnel de L'ÉTAPE travaille à éliminer les préjugés qu'ont les employeurs vis-à-vis de la surdité et pour ce faire, il tente de leur faire mieux comprendre le handicap et de les sensibiliser aux habiletés, intérêts, capacités et besoins des personnes sourdes et malentendantes.

Afin d'intégrer les personnes au travail, L'ÉTAPE a créé une formation de base pour la recherche d'emploi. Cette formation comporte six thèmes différents :

- Connaissance de soi
- Comment faire son curriculum vitae
- Approche téléphonique
- Comment démystifier son handicap
- Techniques d'entrevue
- Interaction dans le groupe

Nous fournissons des informations qui peuvent être très utiles pour la recherche d'un emploi.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingts (80), les gens avaient moins besoin de savoir **comment trouver un emploi**, car dès qu'une personne se présentait chez un employeur, il l'embauchait presque tout de suite, sans poser de question ou peu. Il y avait alors beaucoup d'emplois disponibles.

Aujourd'hui, nous devons trouver des trucs pour être remarqués par l'employeur et ce, parce qu'il y a de nombreux candidats qui postulent pour un même emploi. Il faut savoir se vendre.

De plus en plus, les employeurs utilisent les entrevues pour sélectionner la bonne personne, celle qui correspond parfaitement au profil d'employé recherché.

Il y a de nombreuses personnes qui n'ont jamais passé d'entrevue et qui n'ont jamais rédigé de curriculum vitae parce qu'elles ont travaillé pendant plusieurs années au même endroit. Voilà pourquoi nous trouvons essentiel que ces personnes assistent à des ateliers afin de mieux s'outiller pour se dénicher un emploi.

Voyons en résumé ce que contiennent les ateliers offerts. L'atelier «Connaissance de soi» permet à chacun de mieux se connaître pour ensuite présenter le **meilleur de lui-même** lors de l'entrevue. L'atelier permet surtout à chacun de connaître ses qualités et défauts, ses forces et faiblesses, ses intérêts et aptitudes qui vont l'amener à intégrer le marché du travail.

Ces personnes apprennent à dresser un portrait global positif de leurs forces, à améliorer leurs points faibles et comment faire le lien entre les exigences de l'emploi et ses forces personnelles.

L'atelier «Comment faire son curriculum vitae» explique les différents types de c.v., offre de l'assistance dans sa rédaction et sa présentation selon l'ensemble des expériences de travail, des connaissances et des apprentissages scolaires de chacun et explique comment donner une bonne impression à l'employeur.

L'atelier «Approche téléphonique» permet d'optimiser sa recherche d'emploi en utilisant le moyen de communication à sa portée. En effet, le participant apprend à utiliser le téléphone correctement et efficacement. Il apprend aussi à développer un dialogue téléphonique structuré et à contourner les obstacles du secrétariat. Finalement, la personne sera capable d'évaluer sa performance au téléphone et d'organiser sa démarche téléphonique.

L'atelier «Préparation à l'entrevue» ou «Comment bien réussir une entrevue» sera fusionné sous peu avec celui de «Comment démystifier son handicap» puisque les employeurs ont souvent peur de la surdité et des autres handicaps avec lesquels ils ne sont pas familiers. Ce nouvel atelier portera le nom de «Technique d'entrevue». C'est tout nouveau, nous le préparons en ce moment.

Les objectifs de cet atelier sont d'abord de préparer le candidat à réussir une bonne entrevue et pouvoir répondre adéquatement aux questions-types. Il vise aussi à conscientiser chacun face au code vestimentaire idéal en entrevue, à développer un aspect critique sur sa performance en entrevue ou sur celle des autres en simulant des entrevues.

En plus de donner des outils pratiques à la personne handicapée sur la façon de parler pour démystifier son handicap, cet atelier permettra aussi au participant de choisir le bon moment pour en parler et l'informer sur comment bien présenter son handicap. Ceci permettra donc à la personne d'avoir les habiletés nécessaires pour rassurer un employeur face à l'embauche d'une personne ayant un handicap.

Le dernier atelier que nous offrons se nomme «Interaction dans le groupe». Il permet à chacun des membres du groupe de mieux se connaître en analysant les attitudes et les réactions des autres participants, tout en respectant les critiques de ses propres attitudes. Le participant apprend à mieux réagir dans des situations professionnelles.

Nous pouvons constater que les objectifs de cet atelier visent surtout à transmettre des atouts importants non seulement lors d'entrevues mais aussi dans la vie courante: l'affirmation en groupe, savoir communiquer l'information de manière efficace, être capable d'analyser les comportements et les attitudes d'une autre personne en processus de collaboration dans un groupe de travail, être capable d'observer les comportements indésirables, d'analyser les différents impacts de ces comportements et de proposer des comportements adéquats.

Nous avons demandé à des personnes ayant assisté à nos ateliers de nous donner leurs commentaires. La majorité d'entre elles les a trouvés très utiles, valorisants, intéressants, essentiels et même encourageants pour leurs démarches de recherche d'emploi. Ces personnes sont désireuses de mettre en pratique les conseils donnés et certaines ont voulu assister à tous les ateliers souhaitant avoir le plus d'information possible.

L'ÉTAPE, c'est cinq conseillers qui sont prêts à vous aider.

L'ÉTAPE, ce sera vingt ans de services au printemps prochain. À bientôt. ■



GENEVIÈVE ALAIN

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides, inc.

28, Turgeon, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H4

Tél.: (514) 434-2135 VOIX ou ATS (*laissez-nous un message sur le répondeur ATS*)

Fax: (514) 434-4758

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Président:

Jean-Yves Vachon

Directrice des membres:

Fabienne Francisque

Vice-président et

directeur de comité:

Michel Gagnon

Directeur des activités:

Gilles Savoie





95^e anniversaire de fondation du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Samedi le 9 novembre dernier avait lieu au Château Champlain le 95^e anniversaire de fondation du Centre de loisirs des Sourds de Montréal. Le comité organisateur était composé de Guy Fredette, président, Eric Guindon, trésorier, Nathalie Gagnon, décoratrice et hôtesse.

Cent cinquante personnes ont participé à la soirée. Un beau succès si l'on considère les temps économiques difficiles que nous traversons. Félicitations aux organisateurs. ■



Tous les membres du conseil d'administration du CLSM en compagnie de l'ex-président, Gaston Giroux, debout au centre.



Alain Turpin, membre du conseil d'administration de l'Association Régionale des loisirs pour handicapés, Huguette Caron, interprète et Frédéric Cormier, coordonnateur des compétitions du Défi sportif.

Journée de Noël pour les enfants



Tous les membres du comité organisateur et tous les enfants entourent le Père Noël.

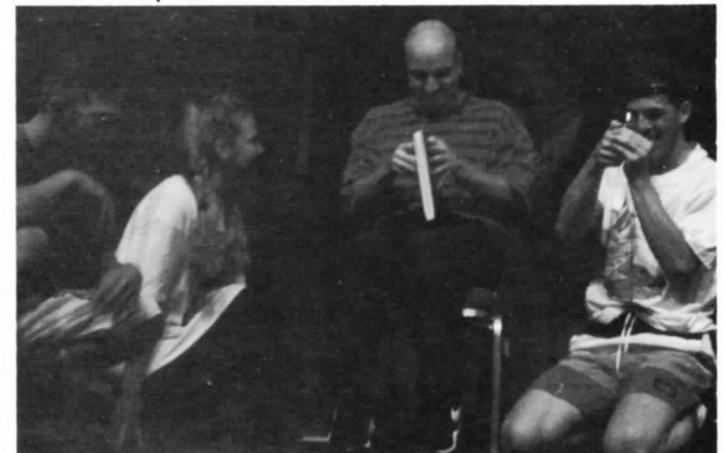


La présidente Carmen Gris -Jalbert en compagnie de Guy Fredette, Aur le Lebel, Gilles Gravel, trésorier du CLSM. A gauche, l'on voit Roger Dion, bénévole au bingo.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Un groupe de bénévoles a reçu une plaque-souvenir en guise de remerciement pour le bénévolat effectué au Centre.



Une scène du spectacle «Éducation des enfants» donné par le groupe Harmonie.



Éric Guindon pose fièrement en compagnie de sa compagne, de sa mère et de ses amis.

Fête de Noël de l'Association des Sourds de l'Estrie

Par Céline MARTINEAU, collaboration spéciale Photographie: Aline PAILLÉ

Le 7 décembre dernier avait lieu la fête de Noël au *Club des as* de Sherbrooke. Il y eut grande participation des membres et des non-membres puisque 135 personnes furent présentes. Au cours de la fête, il y eut des jeux et des tirages qui ont permis aux participants de se mériter des cadeaux et des prix en argent d'une valeur de 100 \$, 75 \$, 50 \$ et 25 \$. ■



Les heureux gagnants de la soirée.



Membres et non-membres ont participé à la fête de Noël.

Super spectacle LSQ

Par Martine VACHON, collaboration spéciale

Le 23 novembre dernier, 410 personnes ont assisté au super spectacle LSQ qui s'est tenu à la salle des loisirs Tambour-Battant. Sylvain Breault s'est chargé d'animer l'histoire drôle. Les étudiants entendants des cours de LSQ 1 à 5 ont pu rencontrer quelques sourds et se familiariser avec le langage des signes. D'ailleurs, il est à noter que quelques membres de la Communauté urbaine de Montréal ont appris le langage des signes afin de mieux communiquer avec les personnes sourdes.

Aurèle Lebel et Carmen Grisé étaient les deux serveurs bénévoles de la soirée. Ils ont eu beaucoup de plaisir à la tâche.

Puis, les spectateurs entendants ont participé à un jeu questionnaire animé par Gérald Courchesne et se sont aussi prêtés à un jeu de mime qui fut très bon et très intéressant. ■



Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos Garcia
CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

**4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1**
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1996-97

Présidente:	Carmen Grisé-Jalbert	Directeur des sports:	Éric Morel
Vice-président:	Éric Guindon	Directrice des membres:	Nathalie Gagnon
Secrétaire:	Guy Fredette	Directeur des jeunes:	Alain Elmaleh
Trésorier:	Gilles Gravel	Directeur de la culture:	Madeleine Nicodemo
Directeur des loisirs:	Jean-François Joly	Directeur de l'âge d'or:	Réjean Brisebois
Assistant-trésorier:	Éric Blanchette		

LOISIRS - SPORTS - CULTURE



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Visite du gouverneur André Raymond

Le 24 novembre dernier, le gouverneur Lions André Raymond a fait une visite au Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).



Le chef du protocole, Guy Fredette, a préparé un présent spécial, une magnifique plume et un petit Lion au gouverneur André Raymond. Sur la photo, l'on remarque aussi le président Roland Aubry.



Guy Fredette a profité de l'occasion pour remettre à Jean-Guy Beaulieu une plaque-souvenir en guise de remerciement pour les dix années consacrées au Club Lions. On le voit en compagnie de André Raymond, Roland Aubry et la présidente sortante, Réjeanne Livernois.



La présidente sortante Réjeanne Livernois présente un bouquet de fleurs à Denyse Petit, présidente de la zone 57, lors de sa visite au Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).



Maurice Livernois, en compagnie du président Roland Aubry a présenté un chèque de 100 \$ à André Raymond.



Réjeanne Livernois, ancienne présidente, remet un bouquet de fleurs à Cécile Major, interprète bénévole du club.

Une visite au Manoir Cartierville

Chaque année, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) rend visite aux personnes âgées sourdes et malades. Cette année, c'est Jacques Hart qui a organisé cette journée qui fut très réussie. Un spectacle a divertit les personnes âgées et le Père Noël y était afin de distribuer des cadeaux.



Quelques membres du club, en présence du Père Noël, ont remis un chèque de 200 \$ qui servira à l'organisation d'activités pour les personnes âgées. Photographie: Guy FREDETTE



Dans la salle du manoir Cartierville. Une réunion du club le matin. Une tradition avant la visite en après-midi des malades.

Les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) vous souhaitent une bonne année. ■

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

23 au 29 mars 1997

19^e Championnat canadien de curling des Sourds à Portage La Prairie, Manitoba

16, 17 et 18 mai 1997

7^e Championnat provincial de Dards des Sourds à Jonquière.

5, 6 et 7 juin 1997

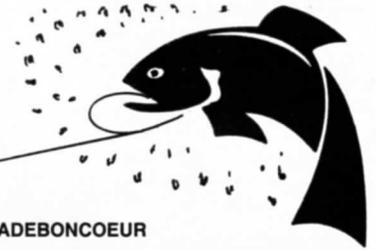
Congrès de l'Association des Sports des Sourds du Canada à Montréal.

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511





CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: Jacques VADEBONCOEUR

Tournoi de pêche

Comme nous sommes en plein milieu de l'hiver, il m'est impossible de vous donner aujourd'hui les résultats du premier tournoi de pêche sur glace tenu à l'Île-Perrot. Je vous en ferai part au prochain numéro.

J'aimerais toutefois profiter de l'occasion pour vous dire que j'ai eu la chance de pêcher sur la glace au nouveau site de la Villa Notre-Dame-de-Fatima à l'Île-Perrot en février 1996, en compagnie de Marcel Lelièvre. Au cours de cette journée de pêche, nous avons remarqué que les prises de perchaudes semblaient légèrement supérieures à celles faites à Vaudreuil, sans compter la présence de quelques beaux brochets.

En bref

- Louis Dionne n'a pas été chanceux à la chasse à l'original du mois d'octobre dernier, mais il s'est drôlement repris avec la prise d'un chevreuil de six pointes à la chasse à la poudre noire ainsi qu'à la chasse aux caribous à la Baie James.
- Au début de décembre à la Baie James, dans le coin de LG-4, George Krog et son fils, Paul Arcand de Vancouver en visite au Québec, Bernard de Champlain et Régent Latour ont fait une chasse fructueuse en y récoltant leur limite de deux caribous chacun. Bravo!
- Rolland Léger et son épouse ont également été chanceux à la chasse aux chevreuils à Bedford.
- La chance a également souri à Daniel Jacques de Saint-Hubert qui a tué un buck de un an et demi, le 16 novembre dernier dans la région de Sherbrooke.
- Michael Dirrado a été plus chanceux que l'année dernière en prenant un buck de 133 livres et six pointes dans la région de Labelle. Félicitations à tous et à l'an prochain!



Paul Arcand de Vancouver avec son caribou mâle. À cette époque de l'année, le mâle perd son panache.



Daniel Krog, le fils de George en compagnie de Paul Arcand.

Ceux et celles qui auraient des photos de pêche ou de chasse à faire paraître, n'ont qu'à les envoyer à l'auteur à l'adresse suivante:

Voir Dire (Chasse et Pêche)
65 rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3



De gauche à droite : George Krog, Régent Latour, Bernard de Champlain et Daniel Krog.



Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1^{re} Avenue Est, St-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 2E1

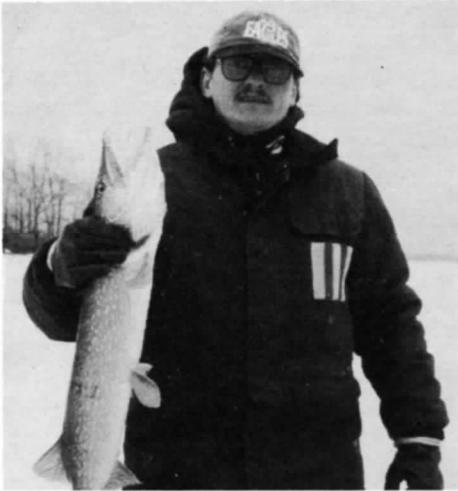
Tél.: (418) 227-8950 (ATS) / Bureau ouvert: vendredi de 13h00 à 16h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Michel Thibaudeau, *président*
Bertrand Pomerleau, *vice-président*
Lynda Jacques, *secrétaire*
Yvon Veilleux, *trésorier*

Ghislain Boucher, *directeur*
Denise Dutil, *directrice*
Alain Gauthier, *directeur*

Le 6 septembre 1997 - 15^e anniversaire de fondation



Un brochet d'environ six livres pris par Marcel Lejèvre en face de la Villa Notre-Dame-de-Fatima à l'Île-Perrot.



Louis Dionne pose fièrement avec son animal de six pointes tué à la poudre noire dans la région de Lacolle le 23 novembre dernier. On le voit ici en compagnie de Pierre Stebenne.



À la mi-octobre dernier, Daniel Péladeau et Pierre Stebenne ont eu la chance d'être parmi les gagnants se méritant le droit de faire la chasse à l'oie blanche à Cap-Tourmente. Ils ont réussi à abattre neuf oies blanches en deux jours.



Cette année, la chance a souri à Michael Diraddo. À Labelle, dans l'après-midi du 16 novembre dernier, il attrapait un buck de 133 livres vidé. Remarquez que l'animal n'a qu'une seule corne. Selon Michael, il serait possible que ce soit un autre chasseur qui ait manqué son tir ou bien le résultat d'un combat entre deux mâles.



L'on voit ici Rolland Léger et son épouse Madeleine avec quatre chevreuils dont deux sont leurs prises alors que les deux autres appartiennent à d'autres membres de leur groupe. C'est dans la zone 5 à Bedford que ces chasseurs ont fait ces belles prises.



Décès, naissances, etc.



Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.

Naissance et baptême

Sébastien est né le 9 septembre 1996, 1^{er} enfant de Denise Martin et Jean-Luc Leblanc. Il a été baptisé le 10 novembre 1996.

À St-Janvier, Alyssa est née le 8 août 1996, 2^e enfant de Lucie Savoie et Mario Thibault. Elle a été baptisée le 8 décembre 1996.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

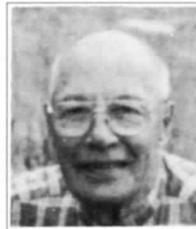
À Chapeau, Ontario, le 24 octobre 1996, est décédée la soeur de Kathleen Giroux Lalonde et de Carl Giroux à l'âge de 65 ans.

Au Manoir Cartierville, le 7 novembre 1996, est décédé Adélar Bourdage à l'âge de 84 ans.

À l'Hôpital Joliette, le 16 novembre 1996, est décédée Agathe Tessier à l'âge de 93 ans. Elle était la soeur de Hélène Tessier Comtois.

Roger PATENAUDE — 1916 - 1996

À Carignan, le 15 novembre 1996, est décédé paisiblement dans son sommeil à l'âge vénérable de 80 ans, Roger Patenaude. Tendre époux de dame Fleur-Ange Hébert, père bien-aimé de Monique et beau-père de Michel Trottier.



Parti trop vite, son souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Il était un modèle de douceur, de patience et surtout d'un grand coeur. Salut Patenaude!

Esther LARIVIÈRE

Aimé Garceau est décédé le 23 octobre 1996 à l'âge de 81 ans.

Le 21 novembre 1996, est décédée Lucille Samson (Soeur de la Providence) à l'âge de 74 ans. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le Service social.

À Mont-Joli, le 16 décembre 1996, est décédé le père de Claire Lavoie à l'âge de 77 ans.

Nos sincères condoléances!

Retraite annuelle

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et ses environs aura lieu mercredi, jeudi et vendredi 12, 13 et 14 mars 1997 à 19 h 30 (7h30 p.m.) à la Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au 3700 rue Berri, ainsi que dimanche le 16 mars 1997. *Bienvenue à tous.* ■

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



**Institut
Raymond-
Dewar**

**Centre de réadaptation spécialisé en
surdité et en communication**

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2214**, poste 3273 (VOIX)
(514) **284-3747** (ATS)
(514) **284-2581** (Clientèle)
Télé.: (514) **284-0699 / 284-5086**

*0-4 ans / 4-12 ans / 12- 21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



**Institut des Sourds
de Charlesbourg inc.**

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbyacousie, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge



**Maison
Rouyn-
Noranda**

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



**Centre de réadaptation
Estrie inc.**

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



**Centre de réadaptation
Le Bouclier**

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

**Services montréalais de
réadaptation**

Montréal

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



**Centre de
réadaptation
L'InterAction
(Hôpital de Mont-Joli)**

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

